

CONJONCTION

No. 40

Pierre Devaux — Le bureau international de l'heure.

Max W. Wilson — Les tendances volontaristes et pragmatiques
de la philosophie cartésienne.

Gabriel Imbert — L'illusion au théâtre.

POEME

Raymond M. Gratia.

PORTRAIT

Alexandre Dumas père, par *Georges Lecomte*.

COURRIER DE FRANCE

L'éruption de la Montagne Pelée et les travaux d'Alfred Lacroix (Albert Ranc)
Les livres.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Livres et revues.

CHRONIQUE

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI

Les problèmes du café en Haïti (Franck C. Boncy)

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 40

Pierre Devaux — Le bureau international de l'heure.

Max W. Wilson — Les tendances volontaristes et pragmatiques
de la philosophie cartésienne.

Gabriel Imbert — L'illusion au théâtre.

POEME

Raymond M. Gratia.

PORTRAIT

Alexandre Dumas père, par *Georges Lecomte*.

COURRIER DE FRANCE

L'éruption de la Montagne Pelée et les travaux d'Alfred Lacroix (Albert Ranc)
Les livres.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Livres et revues.

CHRONIQUE

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI

Les problèmes du café en Haïti (Franck C. Boncy)

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti \$ 3,00

France et étranger \$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti Gdes. 3,00

Etranger \$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Pierre Devaux — <i>Le bureau international de l'heure.....</i>	5
Max W. Wilson — <i>Les tendances volontaristes et pragmatiques de la philosophie cartésienne.....</i>	8
Gabriel Imbert — <i>L'illusion au théâtre.....</i>	23
POEME	
Raymond M. Gratia — <i>L'oracle.....</i>	30
PORTRAIT	
Alexandre Dumas père, <i>par Georges Lecomte.....</i>	33
COURRIER DE FRANCE	
L'éruption de la Montagne Pelée et les travaux d'Alfred Lacroix..... <i>par Albert Ranc.....</i>	36
Les livres.....	38
LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI	
Livres et revues.....	42
CHRONIQUE	47
CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI	
Les problèmes du café en Haïti..... <i>par Franck C. Boncy...</i>	50

LE BUREAU INTERNATIONAL DE L'HEURE

par **PIERRE DEVAUX**

Les voûtes séculaires de l'Observatoire de Paris, illustrées par les noms de Cassini, Huyghens, le Verrier, abritent aujourd'hui un service ultra-moderne, d'une importance mondiale, le **Bureau international de l'Heure**, chargé de « fabriquer l'heure exacte » à l'usage de toute la Planète.

Etrange domaine, en vérité, où la seconde de temps est en papier, où le millième de seconde se mesure au microscope et où l'heure « définitive » s'imprime, par les soins de la France, dans le **Bulletin horaire international**... avec six mois de retard !

Les Horloges souterraines.—

L'heure exacte est « conservée » dans les Observatoires au moyen de pendules extrêmement précises, appelées « garde-temps ». Celles de Paris sont enfermées, loin de toute présence humaine, dans une galerie rattachée aux Catacombes ; elles sont remontées électriquement toutes les 35 secondes, réglées à distance au moyen d'électro-aimants agissant sur le balancier et enfermées sous une cloche pneumatique, qui les met à l'abri des variations de la pression atmosphérique.

Personne ne vient « lire » l'heure sur un cadran de ces pendules « fondamentales » ; on écoute à distance le battement du balancier au moyen d'un téléphone. Tous les dix-huit mois environ, un spécialiste pénètre dans le caveau pour démonter l'horloge et procéder à l'entretien.

Un fil dans les étoiles.—

Conserver l'heure ne suffit pas ; il faut aussi la « renouveler » par la méthode classique, en observant le mouvement des astres. En pratique, on s'adressera à une étoile, car le mouvement du soleil est trop compliqué pour de semblables opérations.

Dès que se présente une nuit claire, un astronome spécialisé s'installe à l'oculaire d'une lunette équipée d'un **réticule motorisé**. On désigne sous ce nom un minuscule cadre mobile, portant en son milieu un fil d'araignée tendu ; le cadre est entraîné par un

moteur électrique, en sorte que le fil se déplace dans le champ visuel en même temps que les étoiles, qui sont entraînées par le mouvement diurne. L'opérateur agit sur le réglage du moteur de façon à couper en deux constamment l'image de l'étoile. Des contacts électriques automatiques enregistrent le passage rigoureux de l'étoile au méridien, sur des rouleaux de papiers millimétriques enroulés sur des **chronographes**.

Pénétrons dans la nouvelle « salle des chronographes », où s'effectue la comparaison des temps « mondiaux ». Un gémissement musical s'élève, émis par des diapasons vibrant dans des étuves où la température est constante à 1/100 de degré près. Les diapasons vibrent 1.000 fois par seconde, entraînant électriquement les rouleaux des chronographes à raison de un tour par seconde.

Le long du rouleau sautillent plusieurs têtes de pick-up dont l'aiguille griffe le papier enduit de paraffine, laissant une trace rouge. Voici l'enregistrement des sept « garde-temps », sous la forme de lignes obliques ; voici l'enregistrement des deux **horloges à quartz vibrant** de l'Observatoire de Paris, fondées sur un principe découvert par Curie ; et voici deux aiguilles qui tressautent sur les rythmes radio-électriques transmis par les autres observatoires « associés » : Pontoise en France, Norddeich en Allemagne, Rugby en Angleterre, Annapolis aux Etats-Unis, etc.

Naturellement, on doit tenir compte du temps employé par les ondes radio-électriques pour parvenir à Paris ; on est conduit, pour tenir compte des réflexions diverses de ces ondes, à tabler sur une vitesse apparente de 273.000 kms. par seconde, chiffre notablement inférieur à la vitesse classique des ondes dans le vide, qui est de 300.000 kms. par seconde.

Allo !... Ici l'heure demi-définitive Paris !

Armé d'un microscope, un technicien examine maintenant les feuilles quadrillées, déroulées à plat. Ceci lui permet de comparer l'heure des étoiles — conservée par les « garde-temps » depuis la nuit précédente ou depuis plusieurs nuits si le temps a été nuageux — avec celles des observatoires étrangers. Il trace alors un diagramme moyen, qui fournit l'« heure demi-définitive » de Paris. C'est la meilleure heure que l'on puisse connaître à ce moment-là et c'est elle qui va être radio-diffusée par des émetteurs automatiques pour les besoins mondiaux de la science, de la navigation et de l'aviation.

L'émetteur principal de Paris-BIH est un engin strictement automatique assez compliqué, qui est aujourd'hui doublé par un émetteur à cellule photo-électrique, fonctionnant sur le principe de l'« Horloge parlante », avec des films à réflexion.

Après avoir assuré ainsi l'émission quotidienne, les « fabricants d'heure exacte » se livrent à un travail « à retardement ». Ils comparent les tables des temps, envoyées par les différents observatoires du monde et en tirent, après de laborieux calculs, l'heure **définitive** qui est imprimée sous forme de tables de correction des heures demi-définitives de chaque jour. Au reste, la perfection de l'heure demi-définitive est telle que les rectifications sont aujourd'hui de l'ordre de 13 millièmes de seconde !

Quand la terre se dérègle...

Une telle précision a eu cette conséquence curieuse que l'heure des hommes est devenue plus régulière que la rotation de la terre, manifestée par le « passage » des étoiles !

C'est un astronome de l'Observatoire de Paris, M. Nikolas Stoyko, qui semble bien avoir signalé le premier, en 1937, ces curieuses irrégularités du mouvement de la terre. Celles-ci sont de deux sortes ; il y a d'abord un ralentissement progressif de la rotation, qui se traduit par un allongement de notre jour actuel de 24 heures ; il existe aussi des variations « aléatoires », véritables « faux-pas » de notre planète, dont les savants cherchent vainement l'explication complète.

S'agit-il comme on l'a pensé, de déséquilibres de la terre causés par la fusion des glaces polaires, l'accumulation des neiges ou de végétations sur les continents, du déplacement de formidables masses d'air au moment de la mousson asiatique ? On ne sait ; il semble que la disparition du haut-plateau de l'Asie centrale ait eu une influence importante.

Quant au ralentissement « séculaire », il est dû au gigantesque freinage planétaire, produit par les marées océaniques et il ne cessera — dans quelques milliards d'années — que lorsque notre planète tournera toujours une même face vers le soleil.

LES TENDANCES VOLONTARISTES ET PRAGMATIQUES DE LA PHILOSOPHIE CARTESIENNE

par MAX W. WILSON

En examinant la philosophie cartésienne dans sa dialectique et dans sa structure, nous avons été frappé par un de ses aspects qui, une fois bien étudié, ne laisse pas de nous faire voir cette philosophie sous un jour autre que celui que nous a légué la tradition. C'est la thèse que nous nous proposons d'illustrer ici, à savoir que le soi-disant idéalisme cartésien est basé sur une structure volontariste à forte coloration pragmatique ; et ceci en dépit même de ses apparences intellectualistes.

Pour illustrer cette thèse, paradoxale s'il en est, je ferai appel de préférence aux sources françaises cartésiennes, à cause qu'elles ont plus de chance d'être, à mon avis, dans la tradition du vrai esprit cartésien — fait de clarté et d'ordre — que n'importe quelle autre source d'interprétation.

Dans la même ligne de pensée, j'essaierai d'apporter à l'appui de ma thèse le témoignage des textes mêmes de l'auteur afin qu'on ne puisse m'accuser d'interprétation erronée ou de décision par trop légère.

Enfin j'ai cru préférable de me servir de la langue même de ce philosophe, à cause d'une certaine répugnance qui m'est naturelle de substituer toute autre langue à celle dont s'est servie l'auteur par crainte de m'éloigner d'une compréhension exacte de sa pensée. Je ne fais en cela que suivre le conseil même de l'auteur du *Discours* qui explique que : « Si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, (ou en toute autre ⁽¹⁾), qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens ; et pour ceux qui joignent le bon sens à l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure,

(1) La parenthèse est mienne.

si partiels pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons pour ce que je les explique en langue vulgaire ». (2)

LE CONFLIT DE L'ESSENCE ET DE L'EXISTENCE

L'illustration de la présente thèse est basée sur celle de M. Maritain d'après laquelle la métaphysique cartésienne, vue par rapport à la philosophie scolastique de St. Thomas, est viciée par un conflit interne entre l'essence et l'existence. (3)

La question se pose donc à savoir : « **Y a-t-il un conflit entre l'essence et l'existence chez Descartes ?** » — Nous ne devons pas oublier que M. Maritain analyse cette philosophie du point de vue thomiste. A son avis, la philosophie cartésienne est historiquement liée à la scolastique. Elle serait même une scolastique rénovée, quoique ontologiquement, elle s'en sépare à cause de son appareil conceptuel grevé d'erreurs. (4)

Comment cela est-il possible ? — Par le fait que, chez Descartes, successeur et adversaire de la scolastique, on trouve les mêmes thèmes traités par l'école, mais alors d'un point de vue et d'un esprit différents.

En somme, ce que M. Maritain se propose d'analyser pourrait se ramener aux trois questions suivantes :

La révolte cartésienne a-t-elle abouti ?

Descartes a-t-il réussi à détruire la thèse thomiste ?

Sinon, pourquoi n'y a-t-il point réussi ?

Et sa réponse (celle de M. Maritain) est que Descartes a failli dans sa tâche à cause du conflit entre les deux esprits, l'esprit scolastique et l'esprit moderne. La métaphysique cartésienne, en conséquence, ne tiendrait pas debout et s'écroulerait sous le poids de ses propres erreurs. La preuve en est qu'il se propose de reconstruire l'univers détruit par le doute méthodique avec les armes de l'esprit scolastique, c'est-à-dire celles de la théologie chrétienne et catholique, mais en employant la méthode sceptique et rationaliste de l'esprit moderne.

Qu'y a-t-il de fondé dans la critique de M. Maritain ? Le problème est assez complexe car Descartes a affaire à une critique puissante, celle du thomisme et de son appareil conceptuel fondé sur une terminologie abstraite et sur des distinctions subtiles.

Car, en fait, le problème en question ici, — et que M. Maritain

(3) De Bergson à Thomas d'Aquin, pp. 215-205, Annexe au chapitre VI, édit. EMF,

(2) Discours de la Méthode, p. 104, 6e Partie, fin, édit de Gigord Paris, 1931. New-York 1944.— Texte de la communication au Congrès Descartes, Paris 1-6 août 1937.

(4) L'expression est de M. Maritain, opt. cit. Chapitre I, p. 22.

attaque avec un esprit critique pénétrant, — est celui de l'existence, c'est-à-dire celle même de Dieu, laquelle selon lui, il est impossible de connaître au moyen de la conceptualisation cartésienne.

En effet, du point de vue de Descartes, c'est l'essence (idée) qui postule l'existence (l'être), alors que chez St-Thomas, c'est l'existence (acte) au contraire qui postulerait l'essence (idée).

De plus, pour Descartes, l'existence est l'idée en action, alors que pour Aristote-St.-Thomas c'est l'idée qui serait l'acte virtuellement. Autrement dit, pour St.-Thomas, l'idée dépend du fait d'exister, de la présence de l'être, elle est donc précédée de l'être. Chez Descartes, il semblerait que l'existence, c'est-à-dire le réel, dépendrait de l'idée, et donc *a priori* de l'intelligence et de la raison, d'où pour lui, ce serait la raison qui créerait l'être ! — C'est précisément la conclusion que combat M. Maritain, en bon théologien d'ailleurs.

Que cela soit dit en passant, une telle conclusion a tout l'air d'être pragmatique en dépit de sa forte coloration idéaliste. Car pour William James, qu'est-ce que le réel sinon un groupe de croyances vérifiées dans le monde spatio-temporel ; un groupe de croyances ou d'hypothèses vérifiées par leurs résultats, c'est-à-dire vécues, rendues vraies, ainsi que j'ai tenté de le faire voir ailleurs. ⁽⁵⁾

D'après l'idéalisme, la réalité est création nôtre, c'est-à-dire de notre esprit et des formes de l'entendement. Mais pour James, il s'agit de l'univers empirique, de la réalité vérifiable par les sens et non point de la réalité « en soi ». Nous sommes déjà en mesure d'avancer l'opinion suivante que, pour Descartes, l'être dont il parle et de l'existence duquel tout découle, c'est la toute-puissance de l'esprit humain quoique limité, c'est la force créatrice de l'esprit méthodique appliqué au monde de l'expérience, mais alors un être qui ne laisse pas d'être empirique et qui se révèle comme existence en tant que cause efficiente.

Y A-T-IL UN EMPIRISME CARTESIEN ?

Mais d'abord, peut-on parler de pragmatisme cartésien ?

Ici, je dois avertir le lecteur de se garder de toute conclusion exagérée en ce qui concerne la thèse d'un Descartes pragmatiste. Je ne prétends point faire de l'auteur des *Méditations* et des *Règles pour la direction de l'esprit*, un précurseur des philosophies pragmatiques et irrationalistes contemporaines. Il s'agit plutôt de tendan-

(5) Cf. *Essai sur le Pragmatisme de William James*. Thèse de licence en philosophie (Master of Arts) Wesleyan University, Middletown, Conn. et Yale Univ. Conn. June 1947.

ces volontaristes, basée sur l'intuition de l'existence ; une croyance en somme qui ne s'avère que dans l'action donnée par la vérification et l'expérience.

Nous avons là déjà la formule du pragmatisme Jamesien en raccourci. Car ces tendances, en tant qu'elles sont fondées sur l'expérience et la psychologie de la volonté et du jugement, conduisent tout droit à la dichotomie dont parle M. Maritain et qui existe entre le monde de l'intellect et celui de l'action, entre la physique et la métaphysique, entre l'essence et l'existence. Les textes sont là qui prouvent cette assertion.

Mon analyse se fonde donc sur la critique de M. Maritain mais ramenée sur le plan empirique, c'est-à-dire dénuée de ses directions doctrinales et de son appareil scolastique.

Alors, peut-on parler d'empirisme cartésien ? — je ne vois aucune raison de fait pour s'en empêcher, car l'orientation de la recherche cartésienne est nettement scientifique. Ne se croyait-il pas savant plutôt que philosophe, dans le sens de métaphysicien ou de théologien, au contraire de son opposé, et à bien des égards son égal, Sir Isaac Newton, lequel se prenait plutôt pour philosophe que pour homme de science ?

D'ailleurs le titre même de ses ouvrages est là pour prouver cette orientation vers la science. N'intitule-t-il pas l'un, **Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences** ? Certains autres s'occupent de question purement scientifiques comme ses traités **De la Lumière**, ou ses essais sur **les Météores**, **la Dioptrique**, **la Physique**, **la Médecine**, **la Géométrie** et combien d'autres encore qui « sont les essais de cette méthode ».

De plus, l'intérêt de Descartes pour les sciences est connu. Il s'est fort préoccupé d'anatomie lors de son séjour en Hollande ⁽⁶⁾ et l'on peut rappeler non seulement certains passages des **Méditations** à forte coloration empirique, (tel celui qui a trait à la distinction entre le sommeil et le réveil lequel ressemble à un passage identique chez David Hume), mais encore sa fameuse querelle avec Pascal et le Père Noël sur l'existence du vide en physique.

On peut donc parler de tendances et même d'orientation **empiriques** chez Descartes, sans tomber dans l'erreur, réserves faites toutefois de l'apriorisme de sa science entièrement déductive et mathématique.

Mais là où l'on rencontre encore plus, et où l'on peut le soupçonner d'empirisme, sinon de volontarisme pragmatique, c'est dans

(6) 4e Méditation, pp. 99-100, édit. Jules Simon, date (?)

sa théorie de l'intelligence et sa doctrine du jugement d'après lesquelles l'intelligence, c'est-à-dire la pensée, ne devient vraie qu'en tant qu'elle s'extériorise en acte au moyen du choix volitionnel qui est celui du jugement. (6)

Il est vrai aussi de confesser qu'il fait précéder la volition de la pensée, mais alors une pensée qui n'étant pas encore vérifiée n'aurait l'air d'avoir aucune valeur sinon celle théorique d'une pensée « candidate » à la vérification ; ce qui impliquerait, à mon avis, la doctrine suivante à savoir que l'acte de penser, c'est l'acte d'exister potentiellement, c'est-à-dire en puissance. L'être, par conséquent, pour Descartes, serait donc la raison, l'intelligence, mais une intelligence qui ne peut postuler aucune existence qu'autant qu'elle s'affirme elle-même en acte.

Voilà pourquoi M. Maritain critique acerbement le Dieu de Descartes qui selon lui, a tout l'air d'un philosophe dans les nuages, une idée sans contenu à moins qu'elle ne soit cause efficiente.

Ceci nous rappelle la pensée de Pascal d'après laquelle Descartes (est) inutile et incertain... Dans toute sa philosophie il aurait bien voulu se passer de Dieu. Mais il devait lui faire donner une chiquenaude afin de mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus besoin de Dieu » (7) Ce qui aurait pour résultat de détruire apparemment toute prétention cartésienne à l'empirisme, selon certains.

En effet, aucun tempérament n'était plus opposé à l'autre que celui de Descartes et celui de Pascal. Deux esprits éminemment versés dans les mathématiques et dans les sciences, mais nettement séparés, l'un par son apriorisme scientifique et l'autre, par son aposteriorisme qui n'accepte comme critère de l'évidence que l'expérience.

Chez Descartes, la tendance est de construire un univers harmonieux, une architecture intelligible où tout est subordonné à l'être-intellect. La raison envahit même le domaine de la foi et de la croyance, quoique Descartes s'en soit prudemment défendu.

Chez Pascal, la raison n'a pas de prise sur l'expérience qui la précède et la domine, et en vertu même de ses limitations, aboutit au domaine de la foi, seule connaissance absolue et certaine de l'être. Il est vrai aussi que le corps chez Pascal, joue son rôle dans la formation de la croyance qui doit conduire à la certitude. (8')

(6) 4e Méditation, pp. 99-100, édit. Jules Simon, date (?)

(7) Pensées, fragments 78 et 77, édit. Brunschwig. Traduction anglaise, W. F. Trotter, Everyman's Library, 874.

(8') Voir le fameux argument du pari, l'interprétation qu'en a donné Jules Lachelin et une étude encore à publier que j'avais présentée à Yale University sous le titre de « Le Pragmatisme de Pascal » (1947).

Tout cela est vrai, mais il y a une différence entre l'intellectualisme préconçu de Descartes, (c'est-à-dire son intention de rendre tout intelligible), et le fait, c'est-à-dire ce qu'il a écrit, ce que l'on constate de sa philosophie qui exprime, en dépit des avis contraires, un volontarisme dissimulé derrière son intellectualisme.

En somme, tout concourt, en fait, chez Descartes, à le rendre suspect d'empirisme aux yeux du lecteur. Il y a même plus, sa philosophie possède une forte coloration empirique qui conduit au pragmatisme et à l'utilitarisme, en dépit de son platonisme métaphysique.

Mais, encore, m'objectera-t-on, peut-on dire que Descartes proclame le savoir pour savoir, c'est-à-dire la possession de la connaissance pour elle-même afin de contempler la vérité comme chez Platon, ou alors plutôt le savoir pour ordonner la nature et s'en rendre maîtres, la posséder et l'exploiter à notre profit et avantage ?

La réponse à ces questions se trouve dans la 6ème partie du **Discours de la Méthode** :

« Sitôt que j'ai eu acquis, écrit Descartes, quelques notions générales touchant la physique, et que commençant à les éprouver en diverses difficultés particulières, j'ai remarqué jusques où elles peuvent conduire, et combien elles diffèrent des principes dont on s'est servi jusques à présent, j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes ; car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie, et qu'au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux, et de tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature ». ⁽⁸⁾

Et même, il va plus loin :

« Ce qui n'est pas seulement à désirer pour l'invention d'une infinité d'artifices qui feraient qu'on jouirait sans aucune peine des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent, mais principalement aussi pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie ; car même

(8) op. cit. pp. 89-90 Les italiques sont miennes.

l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende commodément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusques ici, je crois que **c'est dans la médecine qu'on doit le chercher** ». ⁽⁹⁾

Plus loin, toujours dans le même passage, il mentionne le fait :

« qu'il a eu dessein d'employer toute sa vie à la recherche d'une science si nécessaire, et que, ayant trouvé un chemin qui lui semble tel qu'on doit infailliblement la trouver en le suivant, il a pris la décision de persévérer dans son but ».

Que doit-on conclure de tels passages sinon que Descartes orientait ses recherches, dès l'origine, vers les sciences pratiques. Je dirai même, si le mot n'est pas trop osé, **qu'il est un pragmatiste malgré lui**. Et c'est là toute notre thèse. Il s'agit bien autant de corriger l'interprétation univoque de l'histoire de la philosophie que de faire tomber une idole parmi celles construites de toutes pièces par la légende. A beaucoup d'égards, Descartes nous apparaît comme ce philosophe masqué dont parlait M. Maxime Leroy.

En somme, M. Maritain a eu raison de voir en Descartes un conflit entre l'essence et l'existence. Pour moi, c'est un conflit entre **la méthode analytique et la méthode synthétique**, entre son idéalisme et son empirisme. La discussion suivante de M. Maritain nous aidera à mieux pénétrer au cœur du problème.

LES DEUX THESES SCOLASTIQUES ET LE VOLONTARISME CARTESIEN

Avant Descartes, la doctrine scolastique s'exprimait en deux thèses : l'une d'après laquelle l'essence est l'acte d'existence, mais en puissance ; en termes théologiques, Dieu existe d'abord et la pensée dépend de cette existence comme l'un de ses multiples actes. Et l'autre thèse veut que l'intelligence découle non seulement de l'essence, c'est-à-dire de l'idée, mais aussi de l'intelligence suprême de Dieu, elle en est même une partie. C'est Dieu qui aurait donné l'intelligence à l'homme. Ces deux thèses, de fait, n'en constituent qu'une seule et ont trouvé en St.-Thomas l'exposé le plus clair et le plus dogmatique possible. Cette dernière thèse, fusion des deux autres, peut être comparée comme suit à celle de Descartes.

Pour St.-Thomas, l'existence (l'être) est posé d'abord, puis vient l'essence (nature) et enfin la pensée (jugement) qui en est

(9) idem, loc. cit.

le produit. ⁽¹⁰⁾ Pour Descartes, l'acte de penser est posé d'abord (intellect) ensuite en dérive l'essence (idée) et enfin l'existence qui s'affirme au moyen de la volonté et du jugement.

La dialectique cartésienne est la suivante : Partant de la table rase, je doute, mais si je doute, je pense (fais l'acte de penser) et si je pense, je suis (j'existe en tant que personne). On voit bien que l'opération thomiste est l'inverse de ce procédé cartésien que j'appellerais **procédé existentiel**. En effet, chez St.-Thomas la dialectique s'opère plutôt à l'opposé : le **je suis** précède le **je pense**, et celui-ci à son tour précède le **je doute**, une des multiples opérations secondaires qui en dérivent. Lequel des deux est le plus empirique, pourrait-on se demander de Descartes ou de St.-Thomas ?

Vue du point de vue thomiste ici, il est évident que la dialectique cartésienne est viciée à la base. C'est le point de vue aussi de M. Maritain pour lequel cette dialectique — et la métaphysique qui en est l'application — n'est autre que celle de St.-Thomas, mais renversée, tronquée même. ⁽¹¹⁾ Oui, mais la différence entre les deux est que celle de Descartes a pour point de départ l'expérience et n'est viciée que quand elle abandonne le domaine empirique de l'existence pour s'aventurer dans la métaphysique, science pour laquelle elle n'était point faite. ⁽¹²⁾ Celle de St.-Thomas, au contraire doit s'appuyer en dernière analyse sur la théologie et la révélation biblique pour garantir ses conclusions métaphysiques.

Chez St.-Thomas, tout en effet est ordonné à Dieu pris comme réalité absolue, alors que chez Descartes, malgré les apparences, tout repose sur l'expérience du **Cogito** et tout est ordonné à la raison — il est vrai encore une fois que la raison a fini par être considérée plus tard pour elle-même. Aucun effort en somme n'est fait par St.-Thomas pour essayer une explication un peu plus positive, c'est-à-dire qui se passerait du fondement divin. Le résultat est qu'une telle spéculation, vue d'une perspective moderne, n'a aucune base empirique, n'opère que par analogie et ne saurait être que de la théologie, c'est-à-dire, une science ratiocinative qui n'aurait aucune prise sur le réel empirique.

Descartes peut avoir échoué dans sa tentative de réconciliation de l'essence-idée et de l'existence-expérience — ce qui ne nous étonne pas, vu que, encore une fois, une telle méthode n'était point faite pour la métaphysique — mais néanmoins il nous a laissé sa dialectique, basée sur l'évidence expérimentale. Car,

(10) cf. les degrés aristotéliens et thomistes de la Connaissance.

(11) Un peu comme celle de Marx l'est à celle de Hegel, un hegelianisme renversé, tourné à l'envers, si je puis dire ainsi, de telle sorte que Descartes serait le Karl Marx de la scolastique thomiste, si la comparaison n'est pas trop poussée.

(12) Expression de M. Georges Duhamel.

comme M. Maritain nous le fait observer lui-même : « Descartes est resté réaliste d'intention ». ⁽¹³⁾ J'ajouterais même de fait — c'est-à-dire qu'il n'a cessé de regarder le monde de l'existence empirique comme seul réel, alors même qu'il fut parti à « la chasse aux substances » ⁽¹⁴⁾ et qu'il renferme finalement « dans la seule pensée, le monde des essences-idées, qui deviennent alors en tant qu'objets immédiatement atteints par la perception intellectuelle, des essences-représentées ». ⁽¹⁵⁾

Mais loin de vicier la philosophie cartésienne, en tant que philosophie à forte tendance empirique — un empirisme en conflit avec son idéalisme — une telle vue de l'idée comme représentation (*Vorstellung*) ⁽¹⁶⁾ vient au contraire corroborer la tendance empirique qui décidément a du mal à se bien dissimuler. Et d'ailleurs une théorie représentationnaliste de la pensée ou de la fonction de connaître, mais c'est toute l'épistémologie lockéenne ! D'où il s'ensuivrait, et de l'aveu même d'un adversaire, que Descartes était bien plus près de son contradicteur, John Locke, qu'on n'a voulu le faire accroire. Et c'est déjà beaucoup dire d'un philosophe considéré comme le chef de l'école intellectualiste.

Nous pouvons donc résumer brièvement la position cartésienne au regard de certaines autres : pour Platon, par exemple, les idées-essences constituent la seule et vraie réalité. Chez Aristote-Thomas, les idées sont une dépendance de l'être. Et enfin chez Descartes, les idées sont tout bonnement une représentation du monde de l'expérience, soit intérieur, soit extérieur.

La conséquence de toute cette opération qui vient de précéder est nettement un passage, une transition de l'essence à l'existence, celui du *Cogito* à l'être, de la pensée à la réalité connue qui en est à la foi l'origine et le résultat vérifié. Mais alors qu'est-ce donc que tout cela sinon la marche de la dialectique de William James comme nous l'avons montré ailleurs. ⁽¹⁷⁾

A moins d'évidence contraire, je suis persuadé du fait que je viens d'avancer. Car, enfin, ce fameux passage — qui sait ? — dénué de son implication métaphysique et de son appareil intellectualiste, ce passage dis-je, devient clairement identique au fameux passage pascalien s'opérant « expérimentiellement », au moyen de la psycho-physiologie de la volition et qui finit par aboutir à la formation de l'état psychologique de la croyance, un vrai état de réceptivité en somme ; ⁽¹⁸⁾ ou encore au fameux saut dans

(13) Maritain, op. cit., p. 205.

(14) L'expression est de M. Maritain

(15) Idem, op. cit., p. 206.

(16) Expression de l'école idéaliste allemande, de Hegel à Schopenhauer.

(17) et (18) Voir notre thèse sur *Le pragmatisme religieux de Pascal. L'argument du pari*. Thèse présentée à Wesleyan et Yale University, 1947. Passim.

l'inconnu de Soren Kierkegaard : de l'épistémô à l'ontos, il n'y a vraiment qu'un pas ! Qui eût dit que, là encore, Descartes se rencontrerait d'accord avec deux de ses plus puissants contradicteurs ?

C'est précisément un tel passage que critique M. Maritain et qu'il appelle d'une expression heureuse, comme celles qu'il lui arrive très souvent de trouver sous sa plume, des « coups de force existentiels » ⁽¹⁹⁾ Cela n'a d'autre effet que de placer notre philosophe intellectualiste immédiatement sur le plan volontariste et donc pragmatique.

La pensée, en effet, pour Descartes, s'objective au moyen du jugement qui est un choix et par conséquent un acte de vérification empirique, une intuition expérientielle, en somme une action. D'où de la pensée en tant que telle, à l'action de penser, donc d'exister, c'est-à-dire de connaître, de porter un jugement — chose toute personnelle d'ailleurs ⁽²⁰⁾ — eh bien, il n'y a qu'un pas ! Ce pas, Descartes l'a franchi dans son expérience du *Cogito*. Si cela est vrai, son intellectualisme nous paraît comme factice, forcé, en somme un intellectualisme d'intention et de convention, mais non de fait. Car enfin, pour lui, entre l'acte de pensée et l'acte d'agir, en tant qu'individu, il n'y a décidément aucune différence. La pensée et l'action, donc la réalité, s'ordonnent chacun à chacun.

Nous sommes donc pleinement d'accord avec M. Maritain sur l'essence de sa critique mais non point sur ses conclusions. Son analyse pénétrante a eu pour résultat de mettre en évidence un des aspects inconnus de la pensée de Descartes.

Qu'une telle discontinuité puisse exister maintenant entre l'essence et l'existence (le fameux dualisme cartésien), cela ne fait plus de doute, une fois dégagée la double tendance qui existe entre l'épistémologie et la métaphysique. M. Maritain remarque avec bonheur que ces deux tendances correspondent l'une à son idéalisme et l'autre à son volontarisme, lequel je tiens pour l'une des sources de son pragmatisme.

Au vrai, Descartes avait déjà senti le grand courant de la pensée scientifique moderne, et il voulait s'y préparer et y apporter sa contribution sous la forme d'une grande synthèse : la mathématique universelle ; entreprise qui rappelle singulièrement celle du groupe contemporain de l'*Erkenntnis* fondé sur le positivisme logique de l'Ecole de Vienne et sur les travaux sur la logique mathématique de Frege, Boole, Carnap, Whitehead et Russell et beaucoup d'autres. Qu'il y ait complètement réussi, là n'est pas la question, le fait est qu'il avait prévu un tel développement. Malheu-

(19) Maritain, id. p. 207.

(20) Voir le « coefficient personnel » chez James.

reusement, ce qui gêne son œuvre, c'est précisément ce reste d'esprit scolastique dont M. Maritain lui reproche de ne pas avoir assez.

Il nous est donc aisé maintenant de trouver dans le passage de l'essence à l'existence, l'origine de son volontarisme. A ce propos, M. Maritain l'explique clairement ; « Si, dit-il, l'existence est hors du champ de l'intelligence, c'est la volonté qui devra s'en emparer ». ⁽²¹⁾ En effet, c'est précisément l'explication cartésienne de la fonction de connaître, une fonction que nous avons appelée « existentielle ». Car, si la pensée est limitée à elle-même, nous sommes prisonniers du solipsisme. Comment pourra-t-elle alors s'extérioriser et se vérifier dans le monde de l'existence, si ce n'est au moyen des idées représentation si ce n'est au moyen d'un passage volitionnel, celui de l'acte du jugement qui connaît en se vérifiant ?

Descartes est accusé de solipsisme. Il est vrai qu'il admet l'existence de la pensée en tant que son propre objet dans lequel cas elle est reployée pour ainsi dire sur elle-même mais aussi il reconnaît l'existence concrète des choses extérieures comme étant en dehors de son pouvoir. Ces deux sortes de réalités sont aussi empiriques l'une que l'autre, car qu'est-ce donc que le fait du *Cogito* sinon qu'un fait d'expérience ?

Il est vrai encore de reconnaître que les deux existences ou expériences sont distinctes substantiellement. L'une est une réalité matérielle et l'autre une réalité spirituelle ou pensante.

Mais est-ce à dire que celui qui en fait l'expérience est condamné au solipsisme ? C'est là le *pontus asinorum* de la philosophie de Descartes. Il n'y a pas de doute qu'il parte de l'expérience, faisant usage en cela de la méthode empirique. De cette expérience cogitative, il poursuit son enquête, toujours de doute à doute, dans une concaténation logique des objets, et finit par aboutir ici au fait de l'essence, là à celui de l'existence, sorte de réalité à deux visages. Ce n'est que par présomption sans doute qu'il veut aller plus loin, ou peut-être pour ne pas s'aliéner l'amitié des puissants théologiens de l'époque.

En tout cas, il est allé jusqu'à s'aventurer dans le domaine métaphysique et finalement, revient à son point de départ à l'aide de la méthode déductive et synthétique. C'est cette dialectique que l'on a coutume apparemment de critiquer comme un cercle vicieux, et que beaucoup se sont empressés, depuis Gassendi jusqu'à M. Maritain, de condamner chez l'auteur des *Méditations*. Car, pour ce dernier, la pensée cartésienne ne sort pas de soi-même, priso-

(21) Maritain, 207.

nière de sa propre essence. Mais, il est évident que les critiques de Descartes ont pris la marche de sa dialectique pour un argument circulaire quand elle décrit précisément le dynamisme de la pensée qui se cherche et qui est à la poursuite de la réalité.

Pour examiner les « coups de force volitionnels » avec M. Maritain, il est cependant nécessaire d'expliquer brièvement l'idéalisme cartésien. M. Maritain va plus loin, car il dit que c'est à cause même des déficiences de cet idéalisme et de son appareil conceptuel que Descartes est tombé dans le volontarisme.

L'IDÉALISME CARTÉSIEN

M. Maritain aborde ce sujet, un peu trop rebattu, de plein pied, en spécifiant, sur la foi de la critique de M. Emile Bréhier, que cette philosophie est une substitution de l'ordre des idées à celui des choses. ⁽²²⁾ La conséquence évidemment est l'aboutissement à une science théorique, aprioriste, et à un système rationaliste qui substitue à son tour le raisonnement mathématique au critère de la vérification expérimentale. Nous souscrivons de bonne grâce à une telle critique sachant bien que Descartes, ébloui, ce me semble, par la clarté et l'évidence mathématique, prétend tout connaître *a priori* et se passer du principe de l'expérience.

C'est ici que les négateurs de l'empirisme cartésien ont beau jeu car, une telle opération est expressément mentionnée par l'auteur lui-même de telle sorte que les faits viendront eux-mêmes au-devant des causes par leurs effets, selon l'expression même de Descartes. ⁽²³⁾ Il n'en résulte évidemment qu'une science déductive et toute théorique. Mais ceci n'est que l'application de la méthode empirique première qui a abouti au *Cogito*; une application qui est un quasi-échec d'ailleurs, et qui postule un monde des idées-objets considérées uniquement pour elles-mêmes et qui est supposé contenir, en formules abstraites, toute la réalité empirique.

Descartes a oublié, dans sa hâte de fermer le cercle de sa dialectique, que toute idée pour être vraie, doit se vérifier comme telle, en recevant la sanction de l'expérience. Il a donc employé la méthode métaphysique pour un objet pour lequel elle n'était point faite. ⁽²⁴⁾ Pour avoir la réalité, d'après cette méthode, il me suffirait de connaître les idées par ordre. C'est une façon de trahir sa première méthode, il n'est pas étonnant que l'on aboutisse à cette discontinuité entre ces deux esprits, une discontinuité qui existe tout le long de sa philosophie depuis le *Cogito* et l'existence

(22) Maritain, p. 208.

(23) p. 128 édit. de Gigord. *Discours*.

(24) *Méditations* 3, 4, 6.

jusqu'au dualisme de la pensée et de l'action, de l'âme et du corps etc.

Je m'empresse ici de mettre le lecteur en garde contre des conclusions trop hâtives et générales. Il y a une distinction entre l'essence et l'existence, entre l'âme et le corps, mais cette distinction est-elle forcément le résultat de la discontinuité entre les deux méthodes analytiques et synthétiques ? L'idéalisme cartésien serait alors cause du dualisme sujet-objet, âme-corps etc. par lequel Descartes se serait enfermé dans le monde intérieur et d'où il prétendait déduire l'existence et les lois du monde physique. On doit être prudent ici afin de ne pas faire dire des absurdités à Descartes, comme par exemple : une fois l'idée connue — car si elle est connue, c'est parce qu'elle est claire et distincte — on a par ce fait même l'objet. Autrement dit, si on a l'idée, on a l'être, ⁽²⁵⁾ ce qui est essentiellement platonique. De là la notion d'idée-objet ; tout serait là, donné dans une formule, une démonstration, une loi géométrique. Il s'ensuit qu'une telle connaissance ne peut être que théorique.

Mais je me permets de faire ici encore quelques réserves. Si l'essence de l'idéalisme cartésien peut être ainsi exprimée schématiquement, c'est surtout dans le contexte du **Cogito** qu'il faut l'interpréter. De toute façon, il n'y a pas de doute que Descartes soit déchiré par le dilemme des deux mondes et des deux méthodes.

Le voilà donc, lui le possesseur de la méthode qui donne l'évidence, le voilà donc plus indécis que jamais. ⁽²⁶⁾ Deux existences s'opposent en lui, l'une celle de l'idée-essence, nettement intellectuelle, et privée de contenu empirique ; l'autre, celle de l'existence empirique, de l'expérience.

C'est ici que prend place alors la transition existentielle, le fameux passage que nous avons déjà mentionné et qui est caractéristique des philosophies pragmatiques et existentielles. Ce n'est que de cette façon que nous pouvons pour ainsi dire sauter de l'essence à l'existence, de l'idée à l'être, du **Cogito** au **Sum**. Sans ce passage, dans lequel tout dualisme se détruit lui-même, on se condamne à ne plus comprendre Descartes.

Et c'est précisément ce que j'appelle son volontarisme pragmatique.

Un tel volontarisme se trouve spécifiquement dans le **Cogito** et dans les deux arguments qui au fond ne constituent qu'un : celui du parfait et l'argument ontologique.

(25) Maritain, p. 209.

(26) Voir Pascal, loc. cit.

LE PASSAGE DU COGITO A L'ETRE

Reprenons avec Descartes l'enquête méthodique de la deuxième méditation. Retenons bien qu'il s'agit ici de la méthode inductive et empirique qui ne s'arrête qu'à l'évidence expérimentale.

J'ai donc fait, avec Descartes, table rase de toutes les opinions jusqu'ici reçues en ma créance. Puisque tout témoignage jusqu'ici tenu pour vrai est sujet à erreur, c'est donc qu'il ne comporte rien de certain. Je douterai donc méthodiquement jusqu'à ce que je sois arrêté par quelque chose dont je ne puisse plus douter. Je m'obstinerai, quels que soient les obstacles, à ne recevoir pour vrai que ce qui se révélera à moi comme évident. Tout est donc sujet à douter. Que sais-je ? — Mais quoi ! je doute, c'est donc qu'au moins je sais quelque chose, car je ne puis douter que je doute. Je doute, et cela est un fait. J'ai donc finalement abouti à quelque chose d'évident que rien ne saurait ébranler, car si je doute, je pense, et si je pense, je suis, j'existe ! Cela est un cri d'expérience. Voilà donc la première évidence qui me tombe sous les sens. C'est ce qui est exprimé en langage clair et simple dans le Discours comme dans la 2^e Méditation. ⁽²⁷⁾

Et voilà ce fameux **Cogito** qui, scindé en deux en idée pensée et existence pensante, est une sorte de révélation venue tout droit de l'expérience. Le **Cogito** est plus qu'un acte subjectif, c'est une essence vérifiée par l'acte même de penser. Aucune autre existence ne nous est offerte par cette saisie directe de l'objet par le sujet. Nous avons là une évidence du critère pragmatique de la croyance ou hypothèse vérifiée (succès pratique).

L'ARGUMENT DU PARFAIT ET L'ARGUMENT ONTOLOGIQUE

Analysons ici brièvement les 3^e et 5^e Méditations. Le principe en est toujours le même, dans l'ordre intuitif du **Cogito**.

Dans l'argument du parfait, il s'agit d'une hiérarchie d'êtres devant correspondre à une hiérarchie d'idées. (Nous sommes transportés maintenant sur le plan métaphysique). Le même principe est aussi en jeu dans l'argument ontologique. ⁽²⁸⁾ De là la conclusion qu'il doit y avoir pour le moins autant de réalité dans la cause que dans l'effet. ⁽²⁹⁾

Je passe sous silence les considérations que l'on pourrait faire sur la différence entre « il y a » et « il doit y avoir », ou entre l'existence conceptuelle et existence empirique. Mais l'importance

(27) Discours, p. 56, 4^e partie.

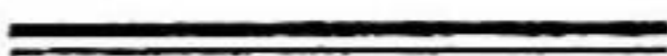
(28) 5^e Méditation.

(29) 3^e Méditation.

de ces arguments ne réside pas tant en l'erreur logique que commet Descartes, mais plutôt dans le passage d'un ordre à un autre, dans le caractère transitionnel et volitionnel de l'opération par quoi l'existence est postulée de l'essence.

Les autres éléments volontaristes et pragmatiques se trouvent comme on le sait dans la doctrine cartésienne de la volonté ⁽³⁰⁾ et du jugement ⁽³¹⁾. En vérité, la volonté est bien près d'être la pierre de touche du cartésianisme, car Descartes découvre que rien n'est plus remarquable que la volonté comme connaissance et comme pouvoir. Elle nous rend presque semblable à Dieu. ⁽³²⁾

A de tels éléments volontaristes rien de plus compréhensible que cette image de Descartes, couronnant tout le système et d'après laquelle la connaissance humaine est comparée à un arbre dont les racines sont constituées par la métaphysique, le tronc par la physique, et les branches par la mécanique, la médecine et la morale. En vérité, l'auteur de la Méthode était bien plus près qu'on a voulu le croire des tendances pragmatiques et existentielles de notre époque contemporaine.



(30) 6e Méditation.

(31) Idem.

(32) Idem.

L'ILLUSION AU THEATRE (1)

par GABRIEL IMBERT

L'un des principaux moyens d'emprise du théâtre sur le public est l'illusion.

Illusion, la toile peinte, le cartonage, les bruits de coulisses, illusion, les apparitions, les jeux de lumières, illusion, l'or des diadèmes, l'acier des cuirasses, la fuite des nuages, le mouvement des vagues...

Illusion, d'une autre nature, hélas, trop souvent conservée par les seuls intéressés, la jeunesse des héros de théâtre. Je dis bien : des héros ; car la jeunesse éternelle des héroïnes est au-dessus de toutes les controverses, dès qu'elles sont arrivées à la gloire, voire à la simple notoriété.

.....
Chez tous les peuples, dans tous les temps, il y a eu un théâtre...

Parce que c'est le seul lieu où l'on puisse mentir, voler, tromper, tuer, faire fortune en quelques heures, aimer pour la vie, conquérir le monde, voyager dans l'au-delà, fonder un royaume, découvrir le secret de l'immortalité, devenir un saint ou un héros, tenir tous les serments, pardonner à ses ennemis, avouer tous ses torts, sans que cela tire le moins du monde à conséquence, sans que cela vous engage à rien dans la vie ordinaire.

.....
Le théâtre est indiscutablement un art puisqu'il les résume tous, faisant appel aux arts plastiques, à la musique, à l'architecture et, naturellement, à la poésie.

Et, peut-on vraiment dire que c'est un art menteur ? Non certes puisqu'il est bien entendu, comme condition première que nous devons nous-mêmes jouer le jeu ; que nous tomberons volontairement dans tous les pièges qu'on nous tendra.

.....
Il nous invite loyalement au rêve. Aucun danger, avec lui, quand il nous fait prendre du papier pour de l'or. Il ne nous est jamais venu à l'idée de lui en garder rancune, puisque cette fantaisie ne nous causait aucun préjudice.

(1) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut français le 13 mai dernier.

L'optique théâtrale, totalement différente de l'optique habituelle a ses lois et sa perspective particulières. Le clinquant, le criard, la pacotille n'ont pas plus leur raison d'être au théâtre qu'ailleurs. Si le décorateur est peu exigeant sur la matière qu'on met à sa disposition, si l'accessoiriste emploie les matériaux les plus hétéroclites, si, à la clarté du jour, les tons et les nuances se révèlent d'une incohérente brutalité, sous les lumières de la scène, le maître du jeu doit avoir réalisé un « tableau » que ne désavouerait pas le peintre au goût le plus sûr.

Et quand ce résultat n'est pas atteint, quand l'illusion ne s'impose pas au spectateur le plus averti, ce n'est pas l'art du théâtre et sa formule qu'il faut incriminer mais des exécutants plus ou moins maladroits.

.....
La contradiction n'est qu'apparente. L'illusion n'est pas le privilège des arts plastiques. Le verbe, lui aussi, par son ampleur sonore, par l'harmonie musicale des inflexions, par l'autorité qu'il prend sur les foules, contribue pour sa part à créer l'illusion.

Et cette part n'est pas la moins importante. Combien de pseudo chefs-d'œuvre une voix d'or n'a-t-elle pas imposés au public ?

Pour ne parler que des auteurs du passé, quel souvenir gardons-nous des œuvres où triomphaient Le Kain et Talma qui firent applaudir tant de faux classiques, en même temps que Corneille et Racine ? Ceux qui émergent de l'oubli comme Ducis et l'abbé Delille nous plongent dans une stupeur admirative non pour leur production littéraire mais pour la gloire qu'elle leur a valu.

Revenons à la véritable illusion théâtrale, celle qui est, quoiqu'il y paraisse pure de tout mensonge. Celle qui nous dit en souriant : « Voulez-vous jouer avec moi ? »

Cette forme d'illusion, la seule qui ne soit pas décevante parce qu'elle ne veut jamais nous abuser sérieusement. Cette illusion-là nous fait revenir à notre enfance. Elle s'efforce de nous ouvrir un monde prodigieux. S'il était possible, elle voudrait nous rappeler celui dans lequel nous vivions à l'âge où aucune merveille n'était en dehors de notre portée... quand nous étions le cavalier, le héros et même le mendiant ou le bandit qu'il nous plaisait d'être, puisque rien, même de l'absurde, ne nous était interdit.

Sans cette bienheureuse illusion, pas de théâtre possible. Sans la bonne volonté du public, pas d'illusion possible. Mais avant de lui demander son affectueux concours, il faut, il est indispensable que nous ayons d'abord travaillé pour ce bon public de toutes nos forces, de toute notre foi.

.....

Selon la dignité ou la négligence avec laquelle nous les porterons, nos habits de théâtre seront de vrais costumes de héros, ou des déguisements de carnaval. Selon le style et le rythme dans lesquels nous présenterons une pièce de théâtre, elle sera divertissement puéril d'amateurs ou respectable effort d'art. Et cela en dehors de toute considération, sur la richesse ou la pauvreté des moyens.

.....
Le maquillage est lui aussi un puissant facteur d'illusion. Ici, ne comptons pas sur la bienveillance du spectateur. Le maquillage maladroit rend tout simplement ridicule celui qui s'en est barbouillé. Il retire au personnage toute vraisemblance et toute autorité, il provoque le rire et ne mérite aucune indulgence. Par contre, un maquillage parfaitement exécuté peut transformer radicalement un artiste et lui donner un masque étonnamment évocateur.

.....
Pour atteindre à une telle perfection, il importe de posséder quelques notions générales d'anatomie. Il est surtout nécessaire de bien connaître son propre visage. Le « Connais-toi toi-même » est indispensable ici comme ailleurs.

.....
Le théâtre étant le dernier asile du merveilleux, les poètes se sont faits naturellement les serviteurs du théâtre, à moins que ce ne soit le théâtre qui serve les poètes.

.....
Mais pour donner l'indispensable point de départ à l'illusion, il faut créer l'ambiance. Il faut choisir le décor, ou au besoin le fabriquer de toutes pièces.

.....
Longtemps la décoration théâtrale est restée le privilège unique des peintres dont on agrandissait les maquettes.

On nous a donné aussi de véritables documentaires en toile peinte, tels les premiers décors de l'Aiglon pour lesquels Edmond Rostand était allé à Schoenbrun et Wagram rapportant des indications minutieuses dont on avait scrupuleusement tenu compte.

.....
Trois formules de décoration théâtrale sont en présence aujourd'hui. Elles ont été heureusement définies par Raymond Cognat, critique d'art parisien très averti des choses du Théâtre.

1° Le décor « imagier »

Il comprend toutes les œuvres des peintres décorateurs de théâtre.

2° Le décor « couturier ». Il s'agit de rideaux, draperies, tapis

et tentures qui forment parfois le décor unique d'une pièce (nous dirions plutôt le décor tapissier).

Enfin la véritable innovation : le décor architecte. Décor construit en bois, plâtre et stuc avec relief et volumes s'approchant autant que possible des dimensions réelles et généralement blanc pour s'animer de tous les feux lancés par les projecteurs. Comme toutes les formules trop précises, cette division a quelque chose d'un peu arbitraire. Les peintres ne sont pas exclusivement des imagiers. Ils peignent parfois des volumes, éteignent l'éclat de leurs couleurs si l'œuvre n'est pas d'une naïveté voulue, ou d'un futurisme agressif. Ils ne refusent pas la collaboration du tapissier, et l'on peut, sans les offusquer, placer devant leur toile de fond représentant un parc à la française, une balustrade de staff construite en relief. Le décor de style couturier n'excluera pas, lui non plus, un motif d'architecture, fenêtre, statue, grand vase, ni peut-être même une fausse mosaïque, sur le sol, qui sera l'œuvre d'un peintre décorateur.

Mais supposons chaque genre nettement séparé. Quelle est la forme d'illusion que chacun d'eux apporte au spectateur ?

Le décor de toile peinte restera, en dépit de tous les progrès techniques le grand dispensateur d'illusion.

L'imagier, pour reprendre le terme adopté, a, pour nous offrir toutes les visions que son génie lui inspire, les infinies ressources de la féerie des couleurs, et leur miraculeuse faculté, de se jouer des obstacles, de s'évader du monde à trois dimensions, pour interpréter la nature, et même le surnaturel.

.....

Le décor couturier procède de la technique d'équipement scénique en rideaux. Mais il s'en éloigne par le luxe et l'abondance des tentures. Pour donner l'illusion d'un fabuleux paradis de la coquetterie féminine, un de nos grands music halls parisiens avait présenté un tableau constitué par de larges rideaux de fourrures illustrant « la mode d'hiver ».

.....

Il faut prendre le décor couturier pour ce qu'il est. S'il est conçu en parfait rapport avec la pièce qu'il habille, l'illusion psychologique sera maintenue, le goût du spectateur sera flatté, mais la scène n'en sera ni agrandie ni modifiée. La seule transformation possible serait de ramener un vaste plateau aux proportions exigües d'un boudoir ou d'une loge d'artiste.

Le décor architecte peut s'imposer par sa froide grandeur. Si les dimensions de la scène le permettent, une prestigieuse terrasse, de larges escaliers, l'amorce de colonnes massives qui se perdent

dans les cintres, et les ramparts praticables où se joue la lumière des projecteurs ménageant de tragiques plans de majesté.

Mais un tel décor ne peut nous abuser sur les mesures réelles d'une scène de théâtre. Son encombrement ne peut être dissimulé qu'en partie. Par son réalisme même il est esclave des limites matérielles de la scène.

.....
Chaque formule de décor a sa valeur propre et sa puissance évocatrice. Leur succès dépend surtout du talent des artistes et de leur adaptation logique aux mesures de la scène.

Elles ne sont d'ailleurs pas incompatibles. Un Dulin, un Jouvet ont tiré les plus beaux effets de leur harmonieuse combinaison.

.....
Un curieux effet d'illusion qui peut-être a dépassé le désir de l'auteur, parce qu'il changeait le caractère de son œuvre, est la première réalisation de la ferme de **Chantecler** d'Edmond Rostand. Aujourd'hui Chantecler est joué dans des décors stylisés, les acteurs portent quelques attributs symboliques. Du vivant de Rostand, le réalisme de la présentation était impressionnant, on se trouvait véritablement dans une cour de ferme. Les animaux donnaient une illusion si parfaite que les alexandrins du poète ne semblaient pas sortir... de leur bec mais être lus par des hommes, dans la coulisse. Tant il est vrai que si l'illusion est l'essence même du théâtre, elle ne doit jamais dégénérer en hallucination. Pour obtenir un résultat si complet, le metteur en scène avait simplement imaginé un décor à l'échelle des animaux, supposés de grandeur normale. Le Coq, Lucien Guitry, passait à côté d'un arrosoir beaucoup plus grand que lui puisque cet arrosoir mesurait cinq mètres. La faisane (Simone) se tenait à côté d'un parapluie de dix mètres, auprès duquel elle faisait vraiment figure de volatile : Clôture charrette, pelle et rateau, tout était dans les mêmes proportions gigantesques.

.....
Et maintenant, que dirons-nous du décor suggéré ? Pour des raisons d'économie, de snobisme ou parce que vraiment l'auteur l'a vu ainsi, un décor d'une indigente simplicité peut être proposé au public. Le rendre vivant et expressif doit être un très bon exercice pour un metteur en scène.

.....
Le décor suggéré peut avoir encore mille applications. Combien de fois ne l'a-t-on pas recommandé, exigé même, pour la tragédie classique ?

Quelques draperies deux ou trois accessoires significatifs et voilà l'imagination qui marche !

Nous avons passé en revue les différentes formules de décors qui avec des éléments divers tendent toutes à créer l'illusion chez le spectateur.

Mais la grande illusionniste celle qui réalise les plus étonnants prodiges, c'est la lumière. C'est elle, nous l'avons vu, qui a fait remettre en question toutes les formes de décorations théâtrales. C'est à elle que nous devons l'expérience de Jacques Copeau, le premier animateur du **Vieux Colombier** qui avec quelques toiles voulait tirer d'elle seule toute l'illusion théâtrale. Et cependant, l'illusion que recherche le spectateur n'est-elle pas d'une nature plus subtile ? Ne tient-elle pas davantage à son esprit et à son cœur ?

.....
Une machine, si bien truquée qu'elle soit, peut exciter sa curiosité, elle ne touchera pas son cœur.

Et c'est sans doute là le secret de l'échec de notre Théâtre Pigalle auprès du public parisien. Prodigieusement agencé, muni de grand horizon, cyclorama, scènes montées sur quatre ascenseurs, le Théâtre Pigalle n'a jamais fait ses frais. Une compagnie d'avant-garde l'a surclassé dans un concours monté par l'effet du hasard.

.....
Aussi, lorsqu'on nous dit que les progrès de la machinerie, la lumière noire, le décor par projection, doivent nous donner des moyens comparables à ceux du cinéma, je ne suis pas sûr qu'il faille nous en réjouir.

.....
La comparaison entre le théâtre et le cinéma ouvre un débat sans issue. La seule véritable ressemblance entre le théâtre et son formidable frère cadet c'est que tous deux font appel au talent du comédien. Malgré l'acteur et les décors, le théâtre est, et restera toujours un art littéraire.

.....
Un certain réalisme trop appuyé n'est pas compatible avec le théâtre.

André Antoine en créant son théâtre libre a rénové la scène française. On ne pouvait pas supporter plus longtemps de voir, dans une pièce moderne, des hommes revenir de la chasse, un fusil à la main en habit noir cravate blanche et souliers vernis. Il fallait tout de même permettre à l'acteur de tourner quelquefois le dos au public, d'allumer une cigarette etc.

Cependant, après son éclatant succès, le théâtre réaliste s'est arrêté, par la force des choses. Il n'a pas pu durer autant que son fondateur. Sans répudier ses premières outrances, qui faisaient

fuir l'illusion, André Antoine dans le théâtre qui porte son nom a monté des œuvres antiques et shakespeariennes : **Timon d'Athènes**, **Le Roi Lear**... et, à l'Odéon, un **Faust** féérique ainsi qu'une très poétique adaptation de **Roméo et Juliette**. Ce réaliste était trop vraiment homme de théâtre pour se passer de poésie, de légende, d'illusion.

Après lui, pour faire « vrai » on avait voulu créer le théâtre du silence ; puis le théâtre sans décors, sans costume ; le théâtre sans poésie. Pour un peu, on aurait créé le théâtre sans acteurs, tant on souhaitait faire simple... et « dépouillé » selon une expression qui fut quelque temps à la mode. La réaction est venue, foudroyante : Tout à coup, simultanément, on a joué Claudel dans quatre théâtre de Paris.

Le silence ne s'en est jamais relevé.

Le verbe a repris ses droits.

Montherlant, Salacrou, Sartre, Anouilh, Thierry Maulnier, chacun dans son domaine, font retentir la scène de leurs opinions philosophiques, religieuses, sociales et politiques.

Et tous, consciemment ou non, sont des poètes et des croyants. Tous, ils ramènent l'illusion au théâtre, quoique trop d'entre eux prêchent la désillusion.

Poème

RAYMOND M. GRATIA (Haïti) *

L'ORACLE

...On dirait qu'une fatalité historique que les oracles indigènes avaient annoncée, dit-on, pesait sur cette terre nouvelle ; que ses premiers habitants devaient disparaître et faire place à des peuples nouveaux ».

(NAU : p. 219)

Sous les rayons attiédés du soleil couchant
dans la plaine sans bornes
ceinturée de mers et de collines,
au rythme du tambour,
chante, danse et tourne la foule multicolore.

Chastes et purs sous leurs parures
de plumes d'oie et de jaco,
hommes, femmes, enfants
accourent
de Yaquimo, de Yaqui, de Guarico,
de tous les villages aux toits coniques de palmiers ou de roseaux
brunis par le soleil et l'urucane.⁽¹⁾
Descendues des cîmes toutes blanches de brouillard
du Cibao, du Ciguay, du Bahoruco,
leurs colonnes indéfinies ont traversé en canot
l'Atibonico majestueux où grouille le guana⁽²⁾ vorace ;
franchi à la nage
l'Ozama limpide au rivage pailleté d'or.
Elles se sont enfoncées dans l'obscurité mystérieuse
où frissonnent
le monbain aux fruits couleur de soleil ;
dont les feuilles soupirent sous la bride
le cibucan⁽³⁾ séculaire aux troncs innombrables,
visions sous-marine,
tamisée par une mer de feuillage vert
étincelant sous l'azur du ciel.

(*) Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

(1) Ouragan.

(2) Crocodile.

(3) Figuier des Indes.

La foule multicolore chante, danse et tourne
au rythme du tambour,
dans la plaine immense ceinturée de mers et de collines
sous les rayons affaiblis
du soleil couchant...

Un silence religieux !
Enorme,
le soleil touche le bord de l'horizon
et ses derniers rayons
dorent
au sommet de la colline
les blanches parois de la caverne sacrée.
Au seuil apparaît le butios :⁽⁴⁾
Il va consulter Huoiou.⁽⁵⁾

Depuis toujours
il vit dans la sollicitude des bois,
étendu dans son hamac ;
depuis toujours,
dans l'attente de ce jour,
il écoute
le langage mystérieux
des reptiles, des oiseaux, des insectes ;
il interroge
la course silencieuse
de la lune, des étoiles, du soleil...
Même quelques-uns de ces pieux nytainos⁽⁶⁾
prosternés au pied de la caverne
se rappellent encore avoir entendu, tout enfants,
l'histoire de ce butios
déjà vieux,
qui s'en était allé, un jour, du village...
Maintes fois, le consulter, ils étaient venus
joyeux
et s'en étaient retournés tristes,
leurs âmes reflétant l'âme du butios
aujourd'hui
plus triste, infiniment triste...
Chaque jour, chaque nuit,
il achève de mourir
de la mort de toute sa race...

(6) Vieillard, personnage vénérable.

(4) Prêtre.

(5) Dieu soleil.

Lentement
son regard parcourt la foule innombrable
recueillie,
s'élève vers Huoiou à demi disparu.
Alors il se dresse
les bras tendus vers le ciel,
statue de pierre,
et retombe la face contre terre.
Un long frémissement
incline les fronts pâlis,
tandis que sur la plaine émaue, déferle
une clameur indéfinie...

Car baignant d'une lueur pourpre
les eaux, les monts et la mer,
s'étend, sur le bleu pâle du ciel,
toute rouge
de sang,
une Croix immense.

ALEXANDRE DUMAS PERE

par Georges LECOMTE
de l'Académie Française

Si l'on consulte les statistiques des bibliothèques populaires, on constate que le prestige ne s'affaiblit pas des romans célèbres d'Alexandre Dumas Père.

On s'inscrit pour avoir **Monte-Christo**, **Les Mousquetaires**, **la Dame de Monsoreau**, etc...

Bien qu'ils soient, comme les **Misérables** de Victor Hugo, en plusieurs exemplaires, il faut s'inscrire d'avance pour les avoir, et ils ne seront jamais sur les rayons de ces bibliothèques.

En juillet, il y a 150 ans, naissait à Villers-Cotteret ce Dumas dont la gloire ne subit pas d'éclipse auprès des amateurs de péripéties héroïques et amoureuses, présentées par un conteur à la verve et à l'imagination intarissables.

Il était fils du général Dumas engagé sous ce nom, en 1776, dans les Dragons de la Reine, qui s'appelait en réalité Davy de la Pailleterie, du patronyme de son père, riche colon titré de Saint-Domingue, qui l'avait eu d'une négresse. Attiré par les idées de la Révolution, il suivit Bonaparte en Italie, en Egypte, accomplit des prouesses, puis se retira auprès de sa femme à Villers-Cotteret, où il mourut en 1806, en lui laissant deux enfants.

Le cadet Alexandre, solide et tumultueux dès son plus jeune âge, fut d'abord clerc de notaire, tout en composant des pièces de théâtre. Quittant les contrats, minutes et grosses, il vint à Paris, trouva un poste d'expéditionnaire au secrétariat du duc d'Orléans et, en 1829, il faisait jouer, à la **Comédie Française** **Henri III et sa cour**, premier essai du drame romantique auquel succéda **Antony**, qui a fait date. Il y créait le type du beau ténébreux voué à l'amour fatal et frénétique, pauvre, chevaleresque, dont est restée fameuse la réplique : « Elle me résistait, je l'ai assassinée », car il venait de poignarder cette Adèle qu'il aimait pour lui sauver l'honneur. Ses interprètes étaient Marie Dorval, qui appelait Dumas « le bon chien », et l'acteur Bocage que l'auteur de la pièce félicitait ainsi : « O mon ami, que vous avez donc bien assassiné Adèle ».

Dès lors, se multiplient les drames, avec **Charles VII** chez ses grands vassaux, **La Tour de Nesles**, **Richard Darlington** — ou

Frédéric Lemaître jetait l'héroïne par la fenêtre avec une dextérité incomparable — **Kean, Mademoiselle de Belle Isle, etc...**

Parmi les actrices que Dumas fréquentait, il distingua Ida Ferrier. Soit faiblesse, soit hardiesse, poussé, d'ailleurs, par une malice d'Alfred de Musset, il l'emmena un soir à un petit bal du duc d'Orléans qui le protégeait, mais non pas jusqu'au point d'être aveugle et tolérant. Peu après que l'actrice l'eut salué d'une révérence à plongeon magnifique, il dit à Dumas : « Il est bien entendu que vous n'avez pu me présenter que votre femme ». Le très volage Dumas, ainsi mis en demeure, se maria, assisté de Villemain et de Chateaubriand, et constellé de ses 15 croix et plaques dont il n'admettait pas qu'une seule fût défaut. Le ménage, d'ailleurs se disloqua assez vite, sans orages et sans haine.

Cet Alexandre trépidant ne pouvait vivre que dans une liberté où se déployaient son étonnante fertilité littéraire, son goût du changement et des voyages.

Les Trois Mousquetaires, Monte-Cristo paraissent coup sur coup puis le **Chevalier d'Harmantal, La Dame de Monsoreau, La Reine Margot, Le Chevalier de Maison-Rouge, Joseph Balsamo, Ange Pitou, etc...** on n'en finirait pas de citer, car il signa près de 300 ouvrages, tous animés d'une vie intense, avec des dialogues rapides, crépitants d'étincelles, de mots bien frappés. Dans ses romans historiques qui, certes, prennent des licences avec la vérité des faits et des caractères, qui n'ont pas la conscience, le sérieux des romans de Walter Scott, le génie pourtant éclate, un génie facile, heureux, naturel qui faisait dire à son fils, l'auteur de la **Dame aux Camélias**, et d'un théâtre à scrupules moralisateurs : « Mon père a du génie comme un éléphant a une trompe ».

Cet homme infatigable, force de la nature, bon géant, à encolure de taureau, « puissamment entripaillé », comme disait Aurélien Scholl, gagnait des sommes fabuleuses et n'avait jamais le sou. Les huissiers étaient pendus à sa sonnette. Il les éconduisait... en les invitant à déjeuner. Il empruntait un louis et si le prêteur le faisait suivre par sa bonne avec un pot de confitures, il donnait le louis comme pourboire.

Son dynamisme, comme on dirait aujourd'hui pétillait dans la conversation. Un jour qu'on demandait ce qu'avait été une réunion, il déclara : « Ce que je me serais ennuyé si je n'avais pas été là ! »

Gentiment vaniteux, il répondit avec panache dans un prétoire de Rouen à la question du juge sur ses nom et qualité : « Si je n'étais dans la patrie de Corneille, je me dirais auteur dramatique », ce qui lui attira cette mise au point : « Il y a, Monsieur, des degrés à tout »

Il tirait fierté de ses talents de cuisinier, donnait des recettes d'une chimie compliquée ou vous déconcertait en annonçant qu'il préparait « une livre de beurre à la broche », mets paradoxal que, par un procédé à lui, il réussissait.

Il est mort ruiné en prodigalités insensées, en fêtes excessives, ayant tâté de la direction théâtrale, de la création de journaux, de la politique, de l'épopée garibaldienne. Le romantisme s'éteignait ; on jouait moins ses pièces. Il dut vendre ce qu'il avait fait construire à grands frais : châteaux, jardins augmentés d'une ménagerie où se cotoyaient chiens, chats, coqs, mouettes, hérons, singes.

Il assistait sans jalousie à la gloire montante de son fils qui le traitait avec indulgence, caractérisant ainsi leurs rapports : « Mon père est un enfant que j'ai eu quand j'étais tout petit ».

Son nom reste impérissable et le mot de Victor Hugo est juste : « Dumas n'est pas Européen, il est universel ».



COURRIER DE FRANCE

L'ERUPTION DE LA MONTAGNE PELEE ET LES TRAVAUX D'ALFRED LACROIX

par Albert RANC

Le volcan de la Montagne Pelée, à la Martinique, est entré dans l'histoire géologique il y a cinquante ans, le 8 mai 1902, en détruisant la ville de Saint-Pierre avec ses 30.000 habitants. Cette tragique éruption fit l'objet d'une mémorable étude volcanologique d'Alfred Lacroix (1863-1948) professeur de minéralogie au Muséum national d'Histoire naturelle et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de l'Institut de France.

Lorsque le seigneur français d'Esnambuc, de la Compagnie des Isles d'Amérique, débarqua à la Martinique en 1635, la tradition veut que les Caraïbes aient parlé aux arrivants d'une « Montagne de feu », témoignant ainsi du souvenir lointain d'éruptions antérieures dans le massif de la Pelée alors inhabité. D'après E. Revert qui a étudié la question avec beaucoup d'application, il est parfaitement admissible qu'une grande éruption eut lieu entre, par exemple, le dixième et le quinzième siècle, et que le volcan de la Pelée se soit ensuite assoupi pour quelques centaines d'années, comme le Vésuve entre 1306 et 1631. En tout cas, ses manifestations de 1792 n'eurent que peu d'importance et en 1851 et 1852 ce ne sont que quelques pluies cendreuseuses qui s'abattirent sur les toits de Saint-Pierre. Cinquante ans après ce fut l'épouvantable catastrophe ! Alfred Lacroix, à la tête de la mission de la Martinique et en collaboration avec sa femme, fille du volcanologue Ferdinand Fouqué, en a donné une description dont l'intérêt scientifique est considérable. Si, à cette époque, les éruptions volcaniques à laves lourdes, basiques, de l'Italie et de l'Archipel étaient depuis longtemps l'objet d'observations attentives, il n'en était pas de même pour les volcans à laves légères, acides, comme ceux du Japon, de Java, des Andes. On manquait à leur sujet de données précises. Lacroix dans son célèbre ouvrage *La Montagne Pelée et ses éruptions*, paru de 1904 à 1908, combla cette lacune et nous révéla leur structure et leur manifestation. Jamais, jusqu'alors, écrivit Jean Piveteau, l'étude d'une grande éruption volcanique n'avait été faite avec autant de soin et de précision. L'éminent géologue fit connaître dans tous leurs terrifiants détails deux phénomènes volcaniques observés pour la première fois : l'édification d'un dôme de matières incandescentes et la production de nuées ardentes. Dans la vaste caldeira de l'Etang Sec, longue de 8 à 900 mètres,

large de 6 à 700 et profonde d'environ 300 mètres, vestige d'une ancienne éruption, apparut comme sous une lente et monstrueuse pulsion un dôme de lave surmonté d'une aiguille gigantesque plus haute à certains moments que la Tour Eiffel. Les nuées ardentes présentaient l'aspect d'une accumulation d'énormes masses tourbillonnaires offrant bientôt l'apparence d'un gigantesque chou-fleur dont les dimensions et le nombre des excroissances allaient en augmentant. Elles se détendaient ainsi jusqu'au rivage de la baie de Saint-Pierre avec une vitesse de progression atteignant de 30 à 60 kilomètres à l'heure. Ces nuées véhiculaient dans de la vapeur d'eau des cendres volcaniques et des masses de magma de toutes tailles, depuis des débris impalpables que le vent entraînait au loin jusqu'à des blocs dont le poids de quelques-uns dépassait la tonne. Lors de l'émission, la température de leur vapeur d'eau devait atteindre plus de 300° centésimaux et sa pression était au moins égale à 200 atmosphères. C'est à la nature asphyxiante de ces phénomènes titanesques que furent dûs les morts innombrables de Saint-Pierre et à leurs caractères dynamiques la destruction presque complète de ses constructions. Le dôme éruptif de 1902 resta intact jusqu'en 1929. Vers cette époque le volcan se réveilla, le dôme s'évida, puis, sous l'effet d'une injection de magma neuf, se mit à grossir, formant un nouveau dôme avec formation d'aiguilles dont les plus puissantes dépassèrent 40 à 50 mètres de hauteur et s'écroulèrent assez rapidement. De colossales nuées ardentes s'élevèrent jusqu'à près de 6.000 mètres d'altitude. Des blocs incandescents dévalèrent vers la mer. Cette activité volcanique qui n'eut aucune conséquence désastreuse pour la population de la Martinique, fut observée avec soin par Boutin et Revert alors directeur et sous-directeur de l'Observatoire de l'île et par Arsандаux. Leurs études confirmèrent les conclusions d'Alfred Lacroix sur l'éruption de 1902. Le rapport de sa mission sur l'effroyable cataclysme fut incontestablement un parangon d'études géologiques et minéralogiques sur le terrain. Savant de laboratoire, Alfred Lacroix fut en effet plus encore un homme de terrain. Comme l'a marqué un autre grand géologue, Pierre Termier, pour pousser plus à fond l'étude des roches, il a observé minutieusement leur gisement, leurs relations mutuelles, leurs actions sur les terrains au milieu desquels elles se sont refroidies. Il a cherché dans leur sein les épaves minérales qu'elles ont charriées quand elles étaient encore fluides. Devant lui « la roche inanimée semblait se réchauffer et vivre ». En le lisant et en l'écoutant on assistait à l'élaboration de cet authentique produit chimique : la pierre, au fond de creusets géants. C'est cette prédilection pour la recherche scientifique ainsi en prise directe sur la nature dans sa prodigieuse diversité qui, pour une grande part, a élevé Alfred Lacroix bien en place sur le plan des grandes réputations mondiales.

Les livres

Guy ROBERT — *Emile Zola, principes et caractères généraux de son œuvre*

(Paris, 1952, Société d'Éditions des Belles Lettres)

Emile Zola mourait le 29 septembre 1902, asphyxié, dans son hôtel de la rue de Bruxelles, la paisible demeure vers laquelle montaient les bruits des trains de la gare Saint-Lazare qu'il avait décrits dans « La bête humaine » : là où il avait composé ses derniers romans, là où il avait écrit le 8 janvier 1898 la fameuse lettre *J'accuse*, acte décisif dans l'Affaire Dreyfus qui devait décider de la réhabilitation de l'innocent.

Cinquante ans après, la gloire de Zola, si longtemps discutée, combattue, est devenue un patrimoine national. Et des écrivains, en prélude à cet anniversaire, consacrent de pénétrantes études à l'œuvre de celui qui domina le roman de la deuxième moitié du XIX^e siècle, comme Balzac avait dominé la première.

*
* * *

Voici de M. Guy Robert, publiés par la Société d'Éditions des Belles Lettres ⁽¹⁾ deux ouvrages consacrés au romancier. Le premier, d'un caractère général : **Principes et caractères généraux de son œuvre**. L'auteur y retrace la genèse de sa grande série des Rougon-Macquart, en suivant Zola dans ses années de recherches, alors qu'il élabore la théorie du naturalisme, qu'il forge sa méthode romanesque et que, malgré son extrême souci de vérité, il lui arrive de s'imposer aux faits, plus qu'il ne se soumet à eux. Zola demeure avant tout poète, alors même qu'il prétend ne relever que des disciplines du laboratoire littéraire. Mais cette vision synthétique lui permet de ne pas se perdre dans le détail, de procéder par grandes fresques, de refléter les plus puissants courants sociaux du temps, de transformer ces divers thèmes en autant de mythes d'épopée : la Mine, la Terre, le Rail, l'Argent, l'Église. A la fin de sa vie, Zola s'élève avec ses **Trois Villes** et ses **Quatre Évangiles** du naturalisme au messianisme. Il dépasse son école naturaliste, comme Victor Hugo avait dépassé le romantisme.

(1) 95 Bld. Raspail à Paris.

Guy ROBERT — *Etude historique et critique
de «La Terre»*

(Paris, 1952, Société d'Éditions des Belles Lettres)

Dans son *Etude historique et critique de la Terre*, M. Guy Robert se consacre plus spécialement au grand roman paysan d'Émile Zola. Ses origines familiales ne le prédisposaient nullement, selon l'auteur, à devenir le romancier de la campagne. Si la nature provençale avait enivré ses jeunes années, c'est comme un enfant des villes, non comme un fils de paysan. Cependant, des séjours dans les environs de Paris, après 1875, commencent à former l'expérience rustique d'Émile Zola. En 1878, il achète pour 9.000 francs sa propriété de Médan et s'intéresse de plus en plus au monde paysan. Les descriptions de George Sand, malgré la sympathie que lui inspire leur générosité, lui paraissent d'une trop conventionnelle douceur. Peut-être a-t-il eu connaissance des témoignages de Taine et de Renan sur la paysannerie française ? Peut-être des peintres contemporains tels que Corot, le conduisent-ils à chercher des campagnes peuplées de vraies paysannes et non de nymphes ? En 1886, il entreprend ses tournées dans la Beauce. Mme Émile Zola nous contait naguère les promenades en landau qu'ils faisaient à travers champs pour réunir la documentation de son grand roman. Il semble aussi que la *Terre* doive certains de ses développements aux théories du socialiste Jules Guesde.

M. Robert s'est penché sur les notes, sur les corrections d'épreuves de Zola qui attestent le soin le plus minutieux. Mais Zola n'en fut pas moins taxé par certains d'inexactitude. On lui reprocha vivement d'avoir peint, sous de trop sombres couleurs, le paysan de France qui aujourd'hui, à coup sûr, ne ressemble guère au personnage de son roman. Après la publication de *La Terre*, des écrivains qu'il considérait jusqu'alors comme des disciples, lancèrent un manifeste pour se désolidariser de leur maître. Plus tard, ils tinrent, très loyalement, à faire amende honorable. Mais on prétendit que les crudités de la *Terre* avaient fermé à Zola les portes de l'Académie Française.

Marc BERNARD — *Zola par lui-même*

(Paris, 1952, Editions du Seuil, 1 vol. ill. de photographies)

Le troisième des ouvrages consacré à Émile Zola n'est pas le moins attachant. M. Marc Bernard présente aux Editions du Seuil *Zola par lui-même*. Une série de photographies, de textes du romancier nous font revivre sa vie et son œuvre... Zola à cinq ans sous ses belles boucles noires, Zola commis des douanes à vingt ans, Zola chef de publicité chez Hachette demandant aux Goncourt un exemplaire de *Germinie Lacerteux* pour y consacrer une critique dans « le Salut public de Lyon », Zola repoussant

avec indignation l'accusation d'obscénité, Zola par Manet ; Nana, l'héroïne de son célèbre roman, peinte à son tour par Manet ; des caricatures de *Germinal*, une page de la partition du *Rêve* d'Alfred Bruneau, une tendre dédicace à Jeanne Rozerot la mère de ses enfants, le dessin que Steinlen consacra à Paris, Zola sur son lit de mort, Zola posthume... Autant de tableaux d'un film magnifique, un film de géant des lettres qui n'a pas fini d'émouvoir, de passionner.

Pierre PARAF

Suzanne NORMAND — *Le cœur fidèle et infidèle
de Pauline Bonaparte*

(Paris, 1952, éd. Grasset, coll. « Plaisir de l'Histoire »)

Aux frontières de l'histoire, de la légende, et de la psychologie, la biographie historique a toujours exercé une trouble mais tenace séduction. Matière d'histoire et de légende, le grand homme agit, et se voit déformé ou révélé par le mythe. Le biographe reprend le mythe, et selon qu'il appartient à une époque tournée vers la fantaisie ou la science, il infléchit la destinée de son héros, en fait une sorte de roman exemplaire, ou au contraire réduit les événements de son existence à une série de « choses vues ».

Mais le portrait de Pauline Bonaparte que vient d'esquisser Suzanne Normand suit une voie moyenne, celle du portrait psychologique. L'auteur sait résister au mythe, encore qu'elle y soit sensible, comme nous tous : cette Pauline Bonaparte, princesse Borghèse, célèbre dans toute l'Europe par sa beauté, son charme, ses aventures, immortalisée par le marbre de Canova, devait exercer sur la postérité la même fascination que sur ses contemporains. Mais on se venge d'une fascination, aussitôt qu'on la juge avec un premier recul. Et comme les historiens sont généralement des hommes, ils jugèrent sévèrement le cœur infidèle de Pauline Bonaparte, sans chercher à savoir si ce portrait ne pouvait être rectifié et nuancé.

« *Le cœur fidèle et infidèle de Pauline Bonaparte* » ce titre, qui peut paraître frivole, résume en réalité les deux visages de ce singulier personnage. L'inconstance de Pauline, ses caprices de femme adulée et perpétuellement déçue, son besoin presque maladif de déménagement et de voyage — tout cela, qui constitue sa légende, est connu, trop connu, et d'ailleurs historiquement exact. Le portrait traditionnel de Pauline n'est faux que parce qu'il est incomplet, et n'exprime que sa vie la plus extérieure. On pourrait dire, sans jeu de mots, que sa vie intime a véritablement été publique, — que sa vie privée est ailleurs. Cœur inconstant, et pourtant fidèle ; caractère inconsistant, mais parfois héroïque. Pauline Bonaparte fascinait les hommes, et ne le savait que trop. Mais son frère la fascinait : seul Napoléon eut quelque pouvoir sur elle. Et après la chute de l'Empire, Pauline ne cessa de se dévouer en faveur de son frère, alors que la famille Bonaparte, installée

dans son exil doré, avait complètement oublié l'exilé de Sainte-Hélène. Il semble que le danger, ou l'adversité, ait rendu Pauline à elle-même : déjà à Saint-Domingue, mariée au général Leclerc, elle avait su faire face à la panique déclenchée par la fièvre jaune et la révolte. « Vous avez peur de mourir, répondait-elle fièrement aux Françaises affolées. Mais, moi, je suis la sœur de Bonaparte, et je n'ai peur de rien ! ».

En 1814, Pauline vint à l'île d'Elbe. En 1821 elle voulut partir pour Sainte-Hélène. Ses contemporains et la postérité ont oublié tout cela pour ne retenir que l'indolente, capricieuse et versatile princesse, grisée de richesses et de succès, — qu'elle fut aussi.

Mais l'intérêt du livre de Suzanne Normand me paraît dépasser l'élucidation de la destinée de Pauline Bonaparte. Car à travers cette description psychologique concrète et nuancée, la personnalité d'un personnage historique s'enrichit d'une dimension nouvelle. A cet égard, le destin de Pauline est peut-être exemplaire pour le psychologue. Car ce qu'on appelle habituellement la vie intime du personnage devient une sorte d'expression extérieure et superficielle de la personnalité : c'est la vie sentimentale de Pauline, telle qu'elle pouvait être connue de ceux qui l'approchaient. Sa personnalité vraie — sa rigueur et son héroïsme, qui précisément l'apparentent à son frère — n'apparaît qu'en des instants de crise qui nous déconcertent si nous la réduisons aux proportions d'une existence mondaine.

Comment ces deux aspects contraires d'une même personnalité — ce cœur fidèle et infidèle — s'articulent-ils concrètement l'un sur l'autre ? C'est ce que le livre si vivant et nuancé de Suzanne Normand ne laisse pas encore entrevoir — mais peut-être que sur ce point les documents eux-mêmes ne permettent pas de déceler la « jointure » profonde d'une âme... Il était déjà important d'en souligner l'ambiguïté. A cet égard, le plan même de la biographie souligne habilement la multiplicité et le recoupement des perspectives : au lieu de suivre un ordre chronologique normal, Suzanne Normand engage son récit vers la fin de l'exercice de son héroïne. L'enfance et la jeunesse reparaissent ensuite, comme des souvenirs, en surimpression. Souvenirs et réalité alternent, s'appellent mutuellement. L'existence vécue, les souvenirs, le rêve se superposent pour former l'idée d'une vie, idée insaisissable mais plus vraie que les événements mêmes dont elle est tissée.

Jean-Louis BRUCH

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI.

LIVRES ET REVUES (*)

Jacques Oriol, Léonce Viaud, Michel Aubourg :

LE MOUVEMENT FOLKLORIQUE EN HAÏTI.

(Port-au-Prince, 1952, Imp. de l'Etat, Publications du Bureau d'Ethnologie de la République d'Haïti, 1 broch. 11 p. 16 photos, bibl.)

Le mouvement folklorique en Haïti, nous disent dans la préface MM. L. Denis et Fr. Duvalier, a pris naissance parmi les générations de 1915, c'est-à-dire celles qui furent contemporaines de l'occupation du pays par les « marines » américains. Sous ses divers aspects littéraires, politiques et sociaux, ce mouvement fut donc une réaction contre ce qui fut ressenti par les Haïtiens comme une humiliation nationale.

Considéré à distance et à travers certains excès doctrinaires, indispensables d'ailleurs à l'action, le mouvement folklorique apparaît à l'observateur détaché comme une des formes du sursaut de bonne santé et de sens de la responsabilité qui s'empara des hommes de bonne volonté du pays, à la fois pour prévenir le retour des désordres antérieurs à 1915 et pour rendre caduc du même coup le prétexte d'une occupation étrangère.

L'action de ses promoteurs se traduit par un effort de conscience « réaliste » pour saisir « l'homme haïtien » ou « l'ethnie haïtienne » — pour employer les termes mêmes de l'un de ses représentants, M. Kleber J. Jacob — tels qu'ils sont dans la réalité. Et c'est dans la culture populaire et les aspects africains de cette culture qu'on alla, par réaction contre un snobisme pro-européen, chercher les aspects les plus authentiques de cette haïtianité. Le texte de base des partisans de la tendance « indigéniste » fut l'ouvrage du Dr Price Mars intitulé « Ainsi parla l'Oncle » dans lequel, après des considérations ethnographiques générales sur le monde noir africain, l'auteur se livrait à une fine analyse, nourrie de sa longue expérience de médecin de campagne, des coutumes et des tendances de la paysannerie locale. De l'ensemble des efforts des « Indigénistes » naquirent le Musée du Peuple animé par M. Emmanuel C. Paul, l'Institut d'Ethnologie sous la direction du Dr Louis

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

Mars et le Bureau d'Ethnologie sous celle de M. Lorimer Denis. C'est à ce dernier organisme que nous devons la présente publication.

Cette brochure, dont la présentation est parfaitement au point, retrace l'historique du mouvement indigéniste dans les domaines scientifiques et artistique. A la suite des précurseurs, parmi lesquels prend place Moreau de St-Mery à côté des Drs Price Mars et J. C. Dorsainvil et de la charmante « Revue indigène », nous voyons apparaître le groupe des « Griots » qui fut créé en 1932 sous l'impulsion de Louis Diaquoi. C'est là que firent leurs premières armes les chefs actuels du mouvement folklorique sous la double invocation de l'africanisme et de l'haïtianisme teintés souvent de « mysticisme vodouique » :

« Cecilia, fille bien-aimée des loas,
dis-nous un peu le secret de la beauté
mystique et sauvage »

(A. de Sabe in « Les Griots »)

ou encore, d'Emile Roumer :

« C'est la Guédé modernisée
qui se trémousse en la rumba ;
le piston chante, un tambour bat,
avec des notes en fusée
qui portent l'âme de Cuba ».

Le troisième chapitre, le plus copieux, est consacré au bilan des activités du Bureau d'Ethnologie et des écrivains nationaux. On y donne, sous forme d'analyse des ouvrages publiés sous le patronage du Bureau, un véritable résumé des recherches entreprises et des résultats obtenus à l'heure actuelle. On nous entretient également des créations artistiques qui émanèrent de cet organisme : groupes folkloriques du passé et du présent parmi lesquels la troupe de la S.N.A.D. qui remporta récemment à Porto-Rico, sous la direction de M. Ch. de Catalogne un succès qui dépasse le plan national et à laquelle il faudrait joindre les soirées folkloriques organisées par Mlle de Pradines dans le cadre plus intime d'un pittoresque bar littéraire.

Une bibliographie et quelques pages sur les activités actuelles du Bureau d'Ethnologie terminent cette brochure dont il convient de féliciter les auteurs, MM. Jacques Oriol, Léonce Viaud et Michel Aubourg, tant pour l'étendue de leur documentation que pour la probité de leur exposé.

Roland DEVAUGES

Achille Aristide : MEMOIRE SUR LA MUNICIPALITE EN HAITI.

Présenté au 5ème Congrès interaméricain d'histoire municipale et institutionnelle, le 24 avril 1952 à Ciudad Trujillo, République Dominicaine.

(Port-au-Prince, 1952, éd. Impr. de l'Etat, 1 broch. 52 p., bibl...)

C'est à un juriste qui a également reçu une formation ethnologique, que

nous devons cet intéressant historique de la conception et du rôle effectif de la Municipalité en Haïti.

Bien qu'il fasse au début une profession de foi étroitement organiciste et même spencerienne, lorsqu'il nous déclare que « ni l'être vivant en général ni l'homme en particulier n'invente rien » (p. 11) et qu'il les enferme dans un étroit déterminisme paléontologique, l'auteur, fort heureusement, ne reste pas fidèle à son programme. Il le renie d'ailleurs lui-même à la fin de son ouvrage, lorsqu'il déclare que l'effort des démocrates — parmi lesquels il semble se ranger — doit être d'« affranchir l'individu du nombre obscur et anonyme... de le libérer de la société, super-organisme qui l'absorbe... » (p. 51).

Si la position théorique de l'auteur est, comme on le voit, assez confuse, son exposé est clair, précis, et nourri de références. L'organisation communale d'Haïti est l'héritière de celle de Saint-Domingue où, nous dit-il, « tout établissement français fonctionnait autour d'une paroisse ». Avec la Loi Organique préliminaire à la Constitution de 1801 rédigée sur l'instigation de Toussaint-Louverture, la notion d'administration communale fait son apparition. Ce texte prévoyait, par municipalité, un maire et quatre administrateurs. Mais ces louables dispositions demeurèrent lettre morte et Dessalines supprima les Conseils des Notables déjà constitués dans les communes. Ils furent théoriquement rétablis en 1817, mais ce n'est qu'en 1843 qu'on se préoccupa de replacer à la tête des municipalités un Conseil aux attributions strictement définies.

Il ne s'agissait encore là, d'après l'auteur, que de « promesses fallacieuses » et il fallut attendre 1881 et le président Salomon pour qu'une loi en 89 articles vienne fixer les statuts des Conseils Communaux. Ces dispositions furent constamment améliorées jusqu'à l'époque présente pendant que se faisait de plus en plus jour l'idée que c'est dans les institutions communales qu'un peuple libre prenait vraiment l'esprit de la liberté.

Du développement et de l'affermissement des Municipalités, dont on suit le progrès jusqu'à la Constitution de 1950 et à la loi de 1951, l'auteur attend une plus grande indépendance vis-à-vis de l'Exécutif, dont l'autorité, qu'il estime excessive, lui paraît être un reliquat de l'époque coloniale. Il en espère, du même coup, un remède contre l'excès de centralisation autour de la capitale provoqué ou facilité par un plus grand attachement du peuple à son terroir, au gouvernement duquel chaque individu aurait dès lors, davantage l'impression de participer. C'est de toutes ces transformations réunies et personifiées dans une plus grande autonomie de l'administration communale, que l'auteur fait la mesure du progrès moral de l'homme à qui, en définitive, toutes les institutions se ramènent.

R. D.

M. Bégouën-Demeaux : MEMORIAL D'UNE FAMILLE DU HAVRE,
II — STANISLAS FOUCHE, NEGOCIANT DE SAINT-DOMINGUE
(1737 - 1806)

(Paris, Société de l'histoire des Colonies françaises, 1951, in 8, 317 p. ill.)

Généralement c'est à des généalogies, à de gémissantes ou à de radieuses hagiographies familiales que servent à écrire les papiers de famille quand leurs possesseurs se font le devoir d'en tirer une histoire et un enseignement. Mais c'est tout autre chose qu'a fait M. Bégouën-Demeaux à l'aide des papiers qu'il a pu sauver de la destruction du Havre et de ceux qu'il a eu soin de regrouper chez lui après de malheureux partages. S'il en a tiré une leçon, elle est tout autant pour les historiens que pour les descendants et neveux. Puisque ces papiers, ces comptes, ces lettres et copies de lettres, ces actes notariés n'avaient pas songé à peindre en pied une galerie d'ancêtres aux luisantes armures et aux blasons mystérieux, mais un solide réseau d'hommes d'affaires, de négociants, d'armateurs et de coloniaux, il a tourné son attention vers ces hommes de mer et ces colons, et vers les problèmes qui ont fait les soucis, la vie, l'unité des siens, vers les affaires. Ces affaires, il se trouve qu'elles ont pour point de départ et de retour un des ports les plus actifs de la France du XVIII^e siècle, le Havre. On voit l'intérêt que prend l'histoire de cette famille.

Un premier volume, paru en 1948 au Havre, mais non mis dans le commerce, nous avait résumé l'histoire des fondateurs, des choses et gens du XVIII^e siècle, des Bégouën en France et à Saint-Domingue aux quartiers de Léogâne et de Nippes. C'était déjà un beau bouquet de textes, sommairement présentés et l'esquisse d'une histoire de plantation.

Le second volume est la biographie, largement vue, d'un négociant-plantateur, type d'homme d'affaires que les documents nous laissent rarement atteindre. Stanislas Fouché, de vieille souche havraise était allié aux Bégouën. Il dirigea de 1763 à 1775 au Cap, la maison familiale « Veuve Fouché et fils », et les plantations acquises à Jérémie. De retour au Havre, il fonde sous la raison sociale Stanislas Fouché, Morange et Hardivilliers une des plus grosses maisons de commerce havraises, en liaison surtout avec Saint-Domingue où elle envoie ses navires et achète sucres, cafés et indigos. A la vérité, les actes de la société, le peu qui reste des comptes, n'ont pas permis de refaire l'histoire profonde de ce négoce colonial, de son mécanisme, du genre des risques, de l'origine précise des gains. Mais M. Bégouën-Demeaux a mis cette fois plus diligemment en valeur les hommes et les événements en plaçant en avant des textes, de nombreuses lettres choisies dans les grosses correspondances qu'il garde et qui feraient un beau journal de l'histoire de Saint-Domingue de 1763 à 1804.

Malourt est là, avec des aperçus assez inattendus sur son tempérament et ses amitiés ; l'abbé Raynal qui paraît en excellents rapports avec Stanislas Fouché qui place son neveu, Camboulas, sur sa plantation ; Chatenet de

Puységur et ses séances de magnétisme, etc. Mais il y a surtout des textes merveilleux de précision sur l'opinion publique coloniale, sur les divers aspects de l'esprit d'autonomie qu'on ne cherche plus à cacher, sur les colères et les remous que provoquent les décisions ministérielles, sur les premières craintes que donnent les esclaves après 1784. L'on ne peut tout signaler ; car les lettres ou extraits se suivent, serrés, et déjà soigneusement choisis.

Même dans le *Journal*, si dense, si dramatique, que tenait Morauge, il a fallu couper et abréger. Ce qui nous en est offert nous laisse une source magnifique encore pour l'histoire de l'évacuation vers Cuba et les Etats-Unis, pour celle du commandement de Rochambeau et des débats de l'indépendance. Ce journal des années 1802-1804 est à publier à part et in-extenso. M. M. Laurent a pu il y a quelques années en acquérir une autre partie. Il en a même publié quelques pages. Tous ces fragments s'appellent les uns les autres pour faire un des classiques de l'histoire haïtienne.

G. D.

CHRONIQUE

A l'Ambassade

LE 14 JUILLET

A l'occasion de la fête Nationale, S. E. M. Ludovic Chancel, Ambassadeur de France, a offert une brillante réception au Manoir des Lauriers.

Outre les membres de la colonie française, un grand nombre de hautes personnalités haïtiennes et de membres du Corps Diplomatique s'étaient rendus à l'invitation du représentant de notre pays.

A l'Institut

BOURSES D'ETUDES EN FRANCE

Voici la liste des étudiants haïtiens bénéficiaires d'une bourse du Gouvernement français, qui partiront comme chaque année, pour Paris afin de poursuivre leurs études.

Edouard Francis (Biologie) ✓
Lucien Montas (Droit)
Benjamin Prophète (Droit) ✓
René Carré (Pédagogie) ✓
Lucien Lemoine (Art Dramatique)

RESULTAT DES EXAMENS

ECOLE NORMALE SUPERIEURE (Session juin 1952)

LETTRES

Admis en Première Année :

Claude Baptiste.....	(Lettres)
Julien Clerveaux.....	(Lettres)
Roger Jean.....	(Lettres)
Gérard Smith.....	(Lettres)
Raymond Delerme.....	(Sciences sociales)

Ermite Plaisir.....	(Sciences sociales)
Jules Arbuthnott.....	(Langues vivantes)
Immacula Cantave.....	(Langues vivantes)
Jacqueline Thézan.....	(Langues vivantes)
Admis en Deuxième Année :	
Adrien Bance.....	(Lettres)
Léon Louishomme.....	(Philosophie)
Lina Régis.....	(Sciences sociales)
Gérard Brun.....	(Langues vivantes)
Edith Massac.....	(Langues vivantes)
Elza Théard.....	(Langues vivantes)
Certificat d'Etudes Supérieures :	
Rémy Zamor.....	(Sciences sociales)
Ernest Barbot.....	(Espagnol)
Diplôme de Fin d'Etudes :	
Max Giordani.....	(Lettres)
Raoul Nelson.....	(Lettres)
Musset Pierre-Jérôme.....	(Lettres)
Marie-Lucie Vilgrain.....	(Lettres)
Emerson Douyon.....	(Philosophie)
Roger Lespinasse.....	(Philosophie)
Jacqueline Fils-Aimé.....	(Sciences sociales)
Jeanine Blaise.....	(Langues vivantes)

SCIENCES

Admise en Première Année :

Jacqueline Dérose.....	(Mathématiques)
------------------------	-----------------

Admis en Deuxième Année :

Lélio Brun.....	(Chimie — Sciences Naturelles)
Nicole Georges.....	(Chimie — Sciences Naturelles)
Lucienne Pressoir.....	(Chimie — Sciences Naturelles)
Annette St. Firmin.....	(Chimie — Sciences Naturelles)
Jean Vital.....	(Mathématiques — Physique)

Diplôme de Fin d'Etudes :

Carmen Larose.....	(Chimie — Sciences Naturelles)
Alice Malvoisin.....	(Chimie — Sciences Naturelles)
Keder Bayard.....	(Mathématiques — Physique)
Michel François.....	(Mathématiques)

ARRIVEE DE M. ENJALBERT

Le 2 août débarquait, à Bowen-Airfield, M. Enjalbert, Professeur de Géographie Générale à la Faculté des Lettres de Bordeaux. M. Enjalbert, qui venait de la Martinique où il avait présidé la Commission du Baccalauréat, se rendait au Congrès International de Géographie de Washington. La saison des vacances ne lui permit pas à son grand regret de prendre contact avec les autorités haïtiennes, mais l'Institut Français réussit à lui organiser une excursion à Kenscoff et Furcy et un rapide voyage au Cap-Haïtien en compagnie de M. R. Devauges. M. Enjalbert qui put ainsi se faire une idée de quelques-uns des aspects d'Haïti, et qui se déclara enchanté de son séjour, reprit l'avion le mardi 5 août à destination de la Havane.

ACCORD COMMERCIAL FRANCO-HAITIEN

Le 12 juillet à 11 heures du matin, les représentants des Gouvernements haïtien et français réunis dans le salon de la Chancellerie de Port-au-Prince, ont apposé leurs signatures au bas du texte du nouvel accord commercial franco-haïtien. Les plénipotentiaires chargés de ce soin étaient, du côté haïtien LL. EE. M. Albert Ethéard, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures, M. Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat a. i. des Finances et M. Jules Domond, Secrétaire d'Etat du Commerce, et du côté français, S. E. M. Ludovic Chancel, ambassadeur de France.

Cet instrument diplomatique, dont les dispositions prévoient notamment d'importants achats de café haïtien par la France et l'abaissement des tarifs douaniers sur plusieurs produits français importés en Haïti, a été rendu applicable dès la date de la signature.

Nous sommes heureux de noter que nos deux pays, déjà liés par une convention culturelle, sont désormais en mesure de faciliter et d'intensifier leurs échanges dans le domaine économique.

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI

LES PROBLEMES DU CAFE EN HAITI

par Franck BONCY

Directeur de l'Office National du Café.

Le commerce international du café est régi par le rapport de l'offre et de la demande. Mais il convient tout de suite d'établir ici une réserve ; tous les producteurs n'occupent pas le même rang sur les marchés mondiaux ; le volume et les caractéristiques de leur production opèrent une sorte de classement et établissent entre eux des rapports de position et de dépendance. C'est le Brésil, le plus gros producteur du café « dur » du monde qui, en raison du volume, de l'uniformité et de l'époque de ses livraisons, fixe le niveau des prix des cafés suaves de Colombie. Par contre, les prix des sortes colombiennes agissent aussi sur ceux des autres suaves. Néanmoins, les différences individuelles subsistent : les cafés de haute-altitude de Costa-Rica commandent, par exemple, depuis plusieurs années, une prime sur certains marchés d'Europe.

Du côté des acheteurs, ce sont les Etats-Unis, le plus gros consommateur de café du monde, qui fixent les prix de cette denrée que les autres débouchés suivent de très près. A l'occasion, cependant, la Belgique, la France, l'Italie offriront des prix légèrement supérieurs aux cours pratiqués aux Etats-Unis. De plus, en raison de l'importance du café dans l'économie des pays producteurs, il semble avéré que les marchés de consommation sont en mesure d'accuser les producteurs en temps de crise et même en temps normal, à leur consentir des diminutions de prix substantielles. Ce sont les bourses étrangères et actuellement la bourse de New-York qui fixent souverainement et en dernier ressort les prix du café ; si important est le rôle de cet organisme que les pays producteurs ont tenté à plusieurs reprises de contrecarrer son action par des manœuvres boursières et personne interposée. Devant l'échec de ces tentatives, les chancelleries latino-américaines n'ont pas hésité à inclure le problème du prix du café dans l'agenda des conférences internationales, comme en témoigne la Résolution No. 5 de l'Acte de Chapultepec, laquelle tend à lier la question des prix du café à celle plus large du maintien et de l'élévation du niveau de vie des pays signataires. Sans avoir répondu pleinement à l'attente de ses promoteurs, cette résolution n'est pas demeurée sans effet ; elle a tout d'abord déterminé une prise de conscience collective de la part des producteurs. Reprise et agitée par la Fédération

Caféière de l'Amérique Centrale et du Mexique, à la veille de la Conférence de Washington de mars 1950, elle amène de temps en temps des soubresauts de protestation des pays producteurs quand des mesures apparemment unilatérales sont prises par certains grands pays consommateurs.

De plus, à côté des données qui échappent au contrôle de chaque pays producteur considéré isolément, certains facteurs passagers ou inhérents à la structure de leur économie nationale, exercent sur leur industrie caféière une influence décisive. Dans les lignes qui suivent, nous nous proposons d'examiner brièvement le rôle de ces facteurs en Haïti.

Le café demeure et demeurera longtemps encore la base de notre économie ; il occupe une fraction importante de notre population active, constitue notre principale source de devises étrangères et un poste important de nos recettes fiscales.

Pour ne pas alourdir notre exposé, nous n'avancerons pas de chiffres et rappellerons seulement des faits qui sont d'ailleurs dans toutes les mémoires haïtiennes. La chute des cours du café de 1930-40 entraîna une véritable désorganisation de notre économie : suspension partielle du service de notre dette publique ; fermeture ou arrêt des chantiers du Gouvernement, renvoi de fonctionnaires ou diminution de leur traitement, aggravation du chômage, marasme dans les affaires. En revanche, et aussi, sans doute, avec le concours d'autres circonstances favorables, les hauts prix de l'après-guerre permirent au Gouvernement d'alors d'augmenter le train de vie de l'État et d'entreprendre des travaux coûteux, en apparence au-dessus de nos possibilités. Le commerce et l'industrie connurent aussi une ère de prospérité sans précédent.

S'il en est ainsi, comment expliquer alors la tendance décroissante de notre production caféière au cours des vingt dernières années ? C'est à tort, qu'on invoquerait la négligence ou l'apathie de nos producteurs et de l'État ; il nous semble que la régression de notre production tient à des causes économiques, sociales et techniques.

Il est du reste difficile de dissocier le problème du café des constantes de notre vie rurale : la pression démographique et la propriété parcellaire. Ces deux facteurs se tiennent et réagissent l'un sur l'autre.

En l'absence des ressources minérales nécessaires à l'établissement de l'industrie lourde, notre économie ne pouvait reposer principalement que sur l'agriculture ou les industries agricoles et subsidiairement sur l'artisanat. Mais, même dans ces cadres particuliers, l'exiguité et la topographie montagneuse de notre territoire limitaient sévèrement nos possibilités. Sous la colonie et au lendemain des guerres de l'Indépendance, le régime de la grande propriété, connu ici sous le nom d'« habitation », assurait aux fermiers une production plus ou moins stable, en même temps que des revenus relativement importants.

Au cours des décades qui suivirent, une révolution devait s'opérer dans notre régime foncier ; sous l'influence combinée de divers facteurs, la petite

propriété devait remplacer l'« habitation ». Au premier rang de ces facteurs, il faut citer l'augmentation continue de notre population depuis 150 ans.

A la suite des partages successifs des fonds de terre entre descendants de plus en plus nombreux, les générations nouvelles, au lieu d'hériter d'un domaine agrandi et amélioré, recueillirent des exploitations parcellaires, appauvries par des procédés de culture empiriques, et, très souvent, hypothéquées à des conditions onéreuses.

Il est d'ailleurs certain que les graves écarts de prix jouèrent un rôle important dans l'abandon graduel des plantations d'où devait résulter la cession de nombreuses exploitations à des citadins absentéistes qui se contentaient de confier leurs nouvelles propriétés à des métayers sous la condition que ceux-ci leur versent chaque année un pourcentage sur les récoltes de café. On se rend compte de l'effet de cette clause sur une production déjà faible et sur des rendements unitaires décroissants. L'intérêt de l'occupant était de rogner autant que possible sur la portion à remettre au propriétaire en remplaçant le café par des cultures vivrières dont le bénéfice lui revenait entièrement. De là, cet autre problème très grave dans nos montagnes, l'érosion, la destruction des terres cultivables.

Il n'est pas douteux, par ailleurs, que notre système de préparation a limité nos possibilités de production, en raison des pertes résultant de l'interférence des pluies et de l'insuffisance des voies de communication. Ce bouquet du terroir que présentent nos cafés naturels et dont nous sommes si fiers, nous le payons donc assez cher puisque nous perdons des avantages sur le prix, c'est-à-dire la plus-value sur le café lavé, en enregistrant en même temps une diminution de volume.

Un des objets immédiats devient donc l'amélioration de la qualité de cette denrée. En d'autres termes, petit pays à production réduite, nous devons faire tout notre possible pour devenir un marché de café de choix à l'exemple de certains autres pays de l'Amérique Centrale, en renversant les proportions actuelles de 15% de café lavé et de 85% de café naturel qui représentent actuellement la moyenne de nos exportations. Ce serait un moyen de fortifier et d'élargir notre circuit économique.

La réforme à appliquer appelle des efforts vigoureux, méthodiques, persévérants et pose aussi des problèmes délicats d'ordre économiques et social : d'abord, une rénovation de nos méthodes de culture comme nous l'avons dit plus haut ; ensuite, la construction d'un réseau routier étendu et ramifié comprenant des routes principales et des voies secondaires. Les voies secondaires relieraient les fermes caféières disséminées à l'intérieur aux usines à établir en des points de convergence.

Est-il besoin d'insister sur l'importance des voies de communications ? Elles accéléreraient le transport aux installations mécaniques des cerises, matière première périssable, volumineuse et coûteuse, tout en réduisant les dépenses afférentes à ce poste, supportées en dernière analyse intégralement par le producteur.

L'installation et le fonctionnement d'une usine nécessitent aussi des investissements relativement lourds et des fonds de roulement importants. Nous nous heurtons ici aux problèmes du financement des préparateurs éventuels, privés, la plupart du temps, des concours bancaires indispensables à la naissance et à la croissance du commerce et de l'industrie. Il est certain que le manque de capitaux a freiné et freine encore l'essor de notre industrie caféière.

Enfin la mécanisation progressive de notre industrie caféière implique une révolution dans les conceptions de nos hommes d'affaires et un bouleversement de certains de nos cadres sociaux. Depuis toujours, entre le producteur et l'exportateur s'interposent les spéculateurs, groupement économique organisé, arc-bouté à ses positions, énergique dans la défense de ses intérêts qu'il croit à tort, du reste, liés à la production du pilé et menacés par celle du lavé. Par des pressions directes et ouvertes, latérales et occultes, il encourage inlassablement la préparation du « pilé » par les paysans.

Nous nous empresserons d'ajouter que tout le mal ne vient pas du spéculateur ; malgré les avantages importants concédés par la législation actuelle aux gros exportateurs-usiniers, il est avéré qu'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvaient pour intensifier la production du lavé. Préoccupés exclusivement d'accroître leurs revenus, intérêts immédiats qu'ils sacrifient volontiers à leurs intérêts à longue échéance, indifférents à la transformation économique du pays, ils ont acheté à plusieurs reprises plus de pilé que de lavé. L'opposition violente des deux groupes en présence, procède d'une philosophie commune : augmenter à tout prix le volume et la marge bénéficiaire. Dans notre opinion, loin d'être antagonistes, les intérêts des spéculateurs et des usiniers sont au contraire connexes sur cette question de préparation par la voie humide. Il s'agirait de se baser sur la volonté de survie des deux entités économiques et sociales et de l'adapter aux exigences des marchés consommateurs. Pour nous répéter, petit pays à production limitée, nous devons tendre à devenir un marché de café de choix.

Dans les considérations qui précèdent, nous avons dû nous borner à une esquisse des grands problèmes de l'industrie caféière haïtienne : certaines questions d'une importance capitale n'ont pas été abordées, malgré leur répercussion quotidienne sur le commerce du café : les coûts de manutention, le frêt maritime, le niveau de vie des paysans, les taxes à l'exportation. Ces questions font pourtant l'objet d'études minutieuses.

Mais si le tableau a ses ombres, il offre aussi des perspectives rassurantes. Il n'est pas inexact d'attribuer l'échec de nos précédentes tentatives de régénération caféière à un manque de continuité de vues et d'action, comme aussi à l'absence d'un plan d'ensemble. Fort heureusement, le plan quinquennal vient d'attaquer notre problème caféier sous tous ses aspects : les fermes caféières disséminées à travers tout le pays et l'aide directe apportée aux paysans constitueront pour eux une démonstration vivante de la supériorité de la technique. La construction d'un vaste réseau routier facilitera et

diminuera le coût du transport du café à l'usine, à la balance du spéculateur et au port d'exportation.

L'Institut de Crédit Agricole ne tardera pas à améliorer la situation matérielle du producteur en mettant à sa portée, et à des taux raisonnables, les fonds nécessaires aux améliorations foncières, à l'achat d'un équipement moderne et à son train de vie durant la morte saison. Les facilités médicales, plus nombreuses et accessibles à tous, préserveront le capital humain et augmenteront son rendement, jusqu'ici diminué par la maladie. En temps opportun, des mesures viendront adapter notre fiscalité caféière aux nouvelles conditions économiques et sociales et aux exigences de la conjoncture. Enfin, poursuivis méthodiquement et inlassablement durant cinq ans, tous ces efforts coordonnés hâteront l'avènement des jours plus heureux dont nous rêvons tous.

Le cadre de cet article ne nous a pas permis d'indiquer la position comparative de notre café sur les différents marchés extérieurs, ni de faire une analyse approfondie de ces marchés. Depuis la 2ème guerre mondiale, les Etats-Unis d'Amérique étaient devenus nos principaux clients suivis de la Belgique et de l'Italie. Ces jours passés, un accord commercial franco-haïtien a été signé et l'on a toutes les raisons d'espérer que la reprise des relations avec ce client traditionnel amènera un nouveau courant d'affaires profitable aux deux pays.





Haiti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

H A I T I
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

**Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti**

**Haiti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.**



Les CIGARES de la REGIE DU
TABAC sont les meilleurs qui
aient été jamais fabriqués en
HAITI

Ils sont doux et agréables.

Ils font les délices des fumeurs.

VENTE EN GROS :

Aux Magasins de l'Etat — Haïti

VENTE EN DETAIL :

Dans toutes les bonnes Epiceries

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de

 *Agence Citadelle*
VOYAGES 

52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

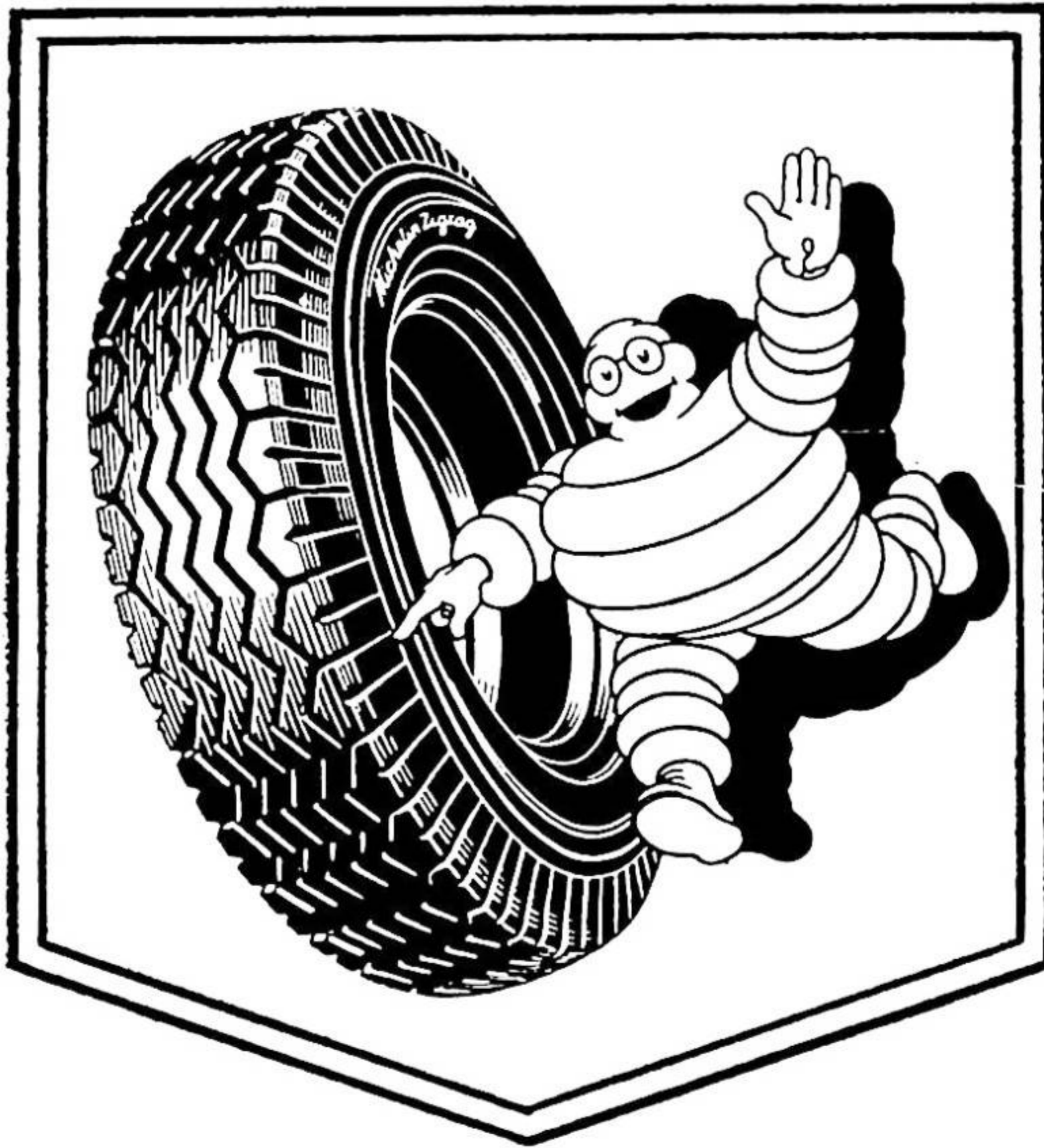
AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

MICHELIN

« LE PNEU FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE »



Distributeur pour Haïti

L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

DENIS & Co.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1909

SPECIALITES :

Matériaux de construction

Tissus et articles pour hommes

Palm Beach, fabrication française

Toile de lin pour drap, fabrication française

Baptiste pur fil, fabrication française

Vins de Bordeaux, marque « Perpezat »

Liqueurs de Bordeaux, marque « Perpezat »

A la Maison DENIS & Co., vous aurez toujours soin,
promptitude et satisfaction.

VIENT DE PARAITRE AUX
EDITIONS HENRI DESCHAMPS

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Cours Moyen et Supérieur

PAR PAUL MORAL

Professeur à l'Institut français d'Haïti.

J'ECRIS

EXERCICES DE COPIE

Par Justin Viard

PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE

à l'usage des écoles Primaires

Par les Sœurs de la Sagesse

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

*Telles sont les caractéristiques
de la traction avant*

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

La
Belle
Créole

Votre
Magasin

favori

Parfums

Français

